

L'annonce d'un accord de cessez-le-feu entre le **Nigeria** et **Boko Haram** laissant espérer la libération des **219 jeunes filles enlevées** est accueillie avec prudence *Page C 7*

ÉCONOMIE



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

COMMISSION SUR LA FISCALITÉ

Montréal défend la valeur des crédits d'impôt

Denis Coderre réclame leur maintien et veut même convaincre Québec d'en instaurer un nouveau

FRANÇOIS DESJARDINS

La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise doit reconnaître l'importance des appuis financiers à l'économie montréalaise, estiment divers acteurs, dont le maire Denis Coderre, qui demande pour sa part un crédit d'impôt pour partager les coûts de décontamination des sols dans les secteurs à redévelopper.

Cette sortie publique survient à quelques jours des audiences publiques de la Commission, mise sur pied par le ministre des Finances au cours de l'été pour cibler des économies de 650 millions dans les dépenses fiscales. De manière générale, Québec a réduit de 20% l'aide aux sociétés lors du premier budget du Parti libéral en juin.

«Le statu quo n'est pas une option, mais nous sommes d'avis qu'une approche mur à mur ne l'est pas non plus», a dit le maire de Montréal, Denis Coderre, lors d'une conférence de presse. *«On veut une approche sectorielle. On est contre le saupoudrage. On a des grappes qui fonctionnent»*, a-t-il ajouté.

Parmi ces grappes mentionnées figurent le jeu vidéo, l'aérospatiale, les technologies de la santé et les effets spéciaux. Divers crédits d'impôt les appuient déjà, dont celui pour la production de titres multimédias, pour le développement des affaires électroniques, pour la recherche et développement et pour la production cinématographique.

M. Coderre était accompagné du président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), Michel Leblanc, du président du conseil de Tourisme Montréal, Raymond Bachand, et de la présidente de Montréal international, Dominique Anglade.

«Dans l'aéronautique, on est de classe mondiale à Montréal. La pierre angulaire de ce secteur, c'est le crédit d'impôt de recherche et développement, qui totalise 700 millions. Le secteur en récolte environ 100 millions, a dit Raymond Bachand, lui-même ex-ministre des Finances. *Pendant un an, le secteur est capable de vivre avec ce que le ministre des Finances a fait, et j'aurais probablement fait la même chose compte tenu de l'état désastreux des finances publiques. Mais je recommanderais qu'il soit remis où il était.»*

Lorsque le gouvernement Couillard a annoncé son intention de revoir la fiscalité en retranchant dans un premier coup 20% des crédits d'impôt, le milieu des affaires s'est inquiété de la perspective d'un processus qui se solderait par des coupes à l'aveugle. Cela dit, les quatre représentants ont affirmé hier que le processus de réévaluation fiscale est essentiel au contrôle des dépenses dans un contexte où Québec tente de renouer avec l'équilibre budgétaire.

Décontaminer : 800 millions

Le crédit d'impôt pour la décontamination des sols, une idée que l'on retrouve dans le mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, permettrait d'alléger le coût de ces opérations coûteuses tout en attirant des investisseurs prêts à redévelopper des zones industrielles, selon M. Coderre. Au total, la facture atteindrait 800 millions.

VOIR PAGE C 2 : **MONTRÉAL**

ÉTATS-UNIS

Une voix compatissante à la Fed

Janet Yellen pose la question : peut-on parler d'égalité des chances devant tant d'inégalités de revenus ?

Washington — La présidente de la banque centrale américaine (Fed) Janet Yellen s'est déclarée vendredi très inquiète du creusement constant des inégalités aux États-Unis, qui atteignent un sommet depuis le début du siècle dernier.

«L'étendue de l'accroissement constant de l'inégalité aux États-Unis m'inquiète beaucoup, a déclaré la patronne de la Fed dans un discours prononcé à Boston et consacré au sujet lors d'une conférence économique vendredi. *Je pense qu'il est temps de s'interroger sur le fait de savoir si cette tendance est compatible avec les valeurs d'égalité des chances qui sont enracinées dans l'histoire de notre société.»*

Mme Yellen, qui n'a pas évoqué vendredi la politique monétaire ni les turbulences sur les marchés financiers, a déjà, à plusieurs reprises depuis sa prise de fonction en février, mis fortement l'accent sur les aspects sociaux de la lente reprise économique aux États-Unis. Son premier grand discours en tant que présidente de la Réserve fédérale au début de l'année était intitulé *«La douloureuse et lente reprise pour les travailleurs américains»*. Au sein du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale, Mme Yellen, 68 ans, est connue comme une «colombe», décrivant, dans le langage de la Fed, les responsables soucieux d'abord de lutter contre le chômage plutôt que comme un «faucon», préoccupé en premier lieu par l'inflation.

«Le creusement des inégalités a recommencé pendant la reprise économique alors que le marché boursier a rebondi, que la croissance des salaires […] *a été faible et que la hausse des prix des maisons n'a pas restauré le patrimoine perdu pour une grande partie des ménages»*, a averti Mme Yellen à Boston.

VOIR PAGE C 2 : **VOIX**



MARK WILSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Janet Yellen fait figure de «colombe» au sein de la Fed qu'elle dirige.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street finit en forte hausse une semaine très volatile

New York — Wall Street a retrouvé le sourire vendredi, au dernier jour d'une semaine très volatile, stimulée par de bonnes nouvelles économiques aux États-Unis et des espoirs de coups de pouce monétaires : le Dow Jones a grimpé de 1,6% et le Nasdaq de 1%.

Selon les résultats à la clôture, le Dow Jones a décollé de 263,17 points à 16 380,41 points, mettant fin à six séances consécutives de recul, et le Nasdaq, à dominante technologique, s'est apprécié de 41,05 points à 4258,44 points. L'indice élargi S&P 500 s'est adjugé 1,3% ou 24 points à 1886,76 points.

«Le marché se porte beaucoup mieux aujourd'hui, […] *et l'on voit que l'aversion au risque commence à perdre du terrain»*, a noté, Peter Cardillo, de Rockwell Global Capital. La progression inattendue du moral des ménages américains en octobre par rapport à septembre, un signe de bon augure pour l'économie américaine dont la consommation est le grand moteur, a été particulièrement bien accueillie. Dans le secteur très surveillé de l'immobilier aux États-Unis, les mises en chantier de logements ont rebondi comme attendu en septembre. À l'inverse de l'activité européenne, qui inquiète, *«l'économie américaine affiche des assises solides»*, a estimé Jack Ablin, de BMO Private Bank.

La Bourse new-yorkaise avait entamé un mouvement de rebond la veille, dopé par des commentaires du patron d'une antenne locale de la Réserve fédérale américaine (Fed) laissant entendre que la banque centrale pourrait garder un ton accommodant un peu plus longtemps que prévu. James Bullard avait indiqué que la banque centrale pourrait *«envisager de faire une*

VOIR PAGE C 2 : **BOURSE**

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Du pétrole dans les veines



ÉRIC DESROSIERS

Le pétrole devait devenir tellement rare et tellement cher qu'il allait sortir de nos vies. Or, il y en a tellement sur les marchés ces temps-ci que les prix ne cessent de dégringoler. Allez y comprendre quelque chose.

Les marchés financiers ont eu droit à des émotions fortes cette semaine. Durement secoués par la tempête, les prix du pétrole sont brièvement passés sous la barre psychologique des 80$ le baril, venant couronner un impressionnant recul de 25% depuis les 115$ le baril atteints au mois de juin.

Parmi les facteurs à l'origine de cette baisse de prix, on évoque la faiblesse de la demande mondiale plombée par des économies qui peinent à retrouver le bel allant qu'on leur a déjà connu, y compris en Chine et en Allemagne.

Comme toujours, en économie, il y a la demande, mais il y a l'offre aussi, qui a bondi sur la scène mondiale avec la révolution américaine du pétrole et du gaz de schiste. De cinq millions de barils de pétrole par jour en 2006, la production des États-Unis est rendue à 8,5 millions aujourd'hui et devrait atteindre 9,5 millions l'an prochain. Toutefois, il n'y a pas que les Américains qui produisent plus. La Libye, l'Irak et l'Arabie saoudite ont aussi augmenté leur production.

Calculs économiques et politiques

À ce prix, le pétrole ne génère plus assez de recettes pour permettre aux gouvernements de boucler normalement leur budget dans plusieurs pays, dont l'Iran, où le point d'équilibre budgétaire serait aux alentours de 130$ le baril, l'Irak (110$), la Russie (110$), le Venezuela (160$), le Bahreïn (130$) ou le Yémen (210$), rapportait vendredi le *Financial Times*. Pour compenser, la plupart des pays ont pris le parti de produire plus, augmentant d'autant la pression à la baisse sur les prix.

Les pays de l'OPEP, avec à leur tête l'Arabie saoudite, nous ont habitués, dans de telles circonstances, à réduire leur production afin de ramener les prix à un niveau plus intéressant pour eux. Cette fois, l'Arabie saoudite aurait pris le parti de maintenir le cap, pour miner l'intérêt financier de projets de développement de pétrole de schiste aux États-Unis, tout en consolant les Américains en ayant le même effet sur les projets iraniens et russes et en leur faisant un cadeau, à la pompe à essence, qui équivaudrait à 600$ par famille par année.

Les économistes ont de nouveau sorti leurs calculettes pour estimer l'impact de cette baisse des prix de l'or noir. Normalement, la diminution de revenu des producteurs et le report de projets d'investissements pétroliers devraient être amplement compensés par la baisse des coûts de fonctionnement des autres industries et l'augmentation de la consommation des ménages. Seulement, les énergies fossiles n'ont plus le même poids dans l'économie qu'auparavant et les maux de l'économie mondiale ne pourront pas être guéris en réduisant simplement les prix du pétrole. *«C'est une trop forte baisse trop tôt»,* ont résumé, vendredi, les analystes de Goldman Sachs.

Au Canada, les économistes de la Banque TD et de la BMO estiment que ce genre de fluctuations des prix a globalement peu d'impacts, une baisse de 30% du prix du baril de pétrole se traduisant, au bout de neuf mois, par une modeste diminution de 0,1% à 0,15% du produit intérieur brut.

Parmi les facteurs négatifs, on note, entre autres, la baisse des revenus d'exportations pétrolières canadiennes ainsi que la diminution de l'investissement et de l'emploi dans le secteur. D'un autre côté, une baisse des prix du pétrole profite aux automobilistes et aux industries énergivores. Une réduction de 10% des prix du pétrole se traduirait également par une diminution de 1% de la valeur du dollar canadien, améliorant d'autant la compétitivité des autres exportateurs canadiens. Si la somme de ces impacts est relativement modeste à la grandeur du Canada, on devine qu'ils se partagent bien inégalement entre les régions, les provinces pétrolières, comme l'Alberta et Terre-Neuve, faisant largement les frais d'une baisse des cours de l'or noir, contrairement à des provinces manufacturières et importatrices d'énergie fossile comme le Québec et l'Ontario.

Une autre planète

Dans tous les cas, on ne semble pas s'attendre à ce que la baisse des prix du pétrole nuise à son développement, au contraire. Si le seuil de rentabilité des nouveaux projets tourne autour de 100$ le baril pour les sables bitumineux et de 120$ dans l'Arctique, il n'est toujours que d'environ 75$ pour le gaz de schiste américain, de 60$ pour les plateformes de forage en eau profonde et de 20$ ou moins en Russie et au Moyen-Orient.

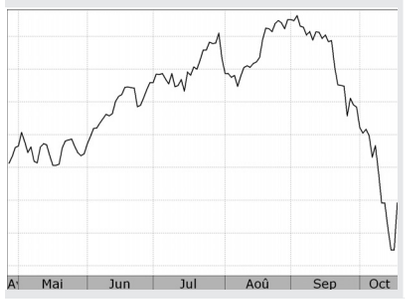
On se croirait sur une autre planète en comparaison de la situation qui prévalait il y a seulement dix ans. C'était juste avant la Grande Récession. Les prix du pétrole avaient presque touché les 150$ le baril et l'on croyait avoir atteint un pic pétrolier après quoi les réserves devaient rapidement se tarir et rien ne devait plus jamais être pareil.

Parlant de planète, il semble évident que c'est encore elle qui sera la principale victime de la baisse des prix du pétrole et de l'augmentation prévisible de sa consommation. Cela ne fait qu'illustrer, une fois de plus, comment la logique économique continuera de nous mener à notre perte tant que le prix des énergies fossiles ne reflétera pas l'ensemble de ses coûts, non seulement en matière de production et de distribution, mais aussi en ce qui a trait à la destruction de notre propre écosystème.

Mais ce n'est pas de cela que tout le monde s'inquiétait cette semaine.

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO S&P TSX
14 227,68 ▲ +174,71 +1,2%



New York S&P 500
1886,76 ▲ +24,00 +1,3%

NASDAQ
4258,44 ▲ +41,05 +1,0%

DOW JONES
16 380,41 ▲ +263,17 +1,6%

PÉTROLE 82,75 +0,05 $US +0,1% ▲
OR 1239,00 -2,20 $US -0,2% ▼
DOLLAR CANADIEN 88,68 -0,22 $US -0,2% ▼
1$US = 1,1277$
69,50 +0,07 EURO
1 EURO = 1,4389

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)
LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT	14227.68	174.71	1.24	238636
S&P TX20	TX20	604.13	4.60	0.77	76264
S&P TX60	TX60	821.99	10.62	1.31	112978
S&P TX60 Cap.	TX6C	908.96	11.75	1.31	112978
Cons. de base	TTCS	362.52	-0.16	-0.04	3286
Cons. discré.	TTCD	148.17	1.75	1.20	8105
Énergie	TTEN	260.89	3.40	1.32	107362
Finance	TTFS	244.18	4.86	2.03	24667
Aurifère	TTGD	162.53	-5.59	-3.33	36830
Santé	TTHC	93.05	1.44	1.57	1326
Tech. de l'info	TTTK	40.14	0.50	1.26	7856
Industrie	TTIN	185.11	3.67	2.02	15261
Matériaux	TTMT	220.33	-2.21	-0.99	51256
Immobilier	TTRE	259.27	3.45	1.35	4557
Télécoms	TTTS	118.63	0.71	0.60	3295
Sev. collect.	TTUT	214.28	1.64	0.77	4268
Métaux/minerals	TTMN	694.68	14.01	2.06	13242
TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	810.13	18.20	2.30	67910
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	35.58	0.33	0.94	1123
Canadian-Tire	CTC.A	117.50	0.69	0.59	212
Cogeco	CCA	57.53	0.74	1.30	40
Corus	CJR.B	24.78	0.29	1.18	164
Groupe TVA	TVA.B	8.05	-0.07	-0.86	0
Jean Coutu	PJC.A	24.38	0.02	0.08	300
Loblaw	L	53.97	-0.32	-0.59	630
Magna	MG	101.59	2.88	2.92	1084
Metro	MRU	74.54	-0.11	-0.15	309
Quebecor	QBR.B	27.85	0.35	1.27	194
Rona	RON	13.74	-0.07	-0.51	338
Saputo	SAP	31.38	-0.28	-0.88	320
Shaw	SJR.B	27.29	0.24	0.89	1497
Shoppers Drug Mart	SC	60.83	0.00	0.00	0
Tim Hortons	THI	87.27	0.83	0.96	814
Transat A.T.	TRZ.B	8.40	0.08	0.96	56
Yellow Media	Y	13.99	-0.17	-1.20	17
ÉNERGIE					
Cameco	CCO	18.59	0.67	3.74	1418
Canadian Natural	CNQ	38.65	1.08	2.87	6979
Canadian Oil Sands	COS	18.00	0.37	2.10	3551
Enbridge	ENB	50.98	0.23	0.45	1766
EnCana	ECA	21.02	-0.17	-0.80	3577
Enerplus	ERF	17.02	-0.03	-0.18	1103
Pengrowth Energy	PGF	4.68	0.05	1.08	2986
Pétrolière Impériale	IMO	51.45	0.17	0.33	749
Suncor Energy	SU	37.73	0.59	1.59	5463
Talisman Energy	TLM	7.36	-0.02	-0.27	7652
TransCanada	TRP	52.71	0.25	0.48	2213
Valener	VNR	15.74	0.28	1.81	64
FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	97.53	1.04	1.08	1113
B. de Montréal	BMO	79.79	1.35	1.72	1569
B. Laurentienne	LB	48.53	1.49	3.17	145
B. Nationale	NA	50.62	0.92	1.85	961
B. Royale	RY	78.82	1.48	1.91	2948
B. Scotia	BNS	67.31	1.45	2.20	2655
B. TD	TD	53.47	1.40	2.69	3606
Brookfield Asset	BAM.A	51.17	1.15	2.30	870
Cominar Real	CUF.UN	18.88	-0.02	-0.11	318
Corp. Fin. Power	PWF	31.80	0.50	1.60	587
Fin. Manuvie	MFC	20.04	0.56	2.87	4799
Fin. Sun Life	SLF	38.09	1.10	2.97	1132
Great-West Lifeco	GWO	30.22	0.39	1.31	435
Industrielle All.	IAG	42.47	0.93	2.24	237
Power Corporation	POW	28.64	0.36	1.27	573
TMX	X	53.54	0.50	0.94	28
INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC.B	7.26	0.21	2.98	2084
Bombardier	BBD.B	3.58	0.04	1.13	4916
CAE	CAE	14.08	0.03	0.21	511
Canadien Pacifique	CP	224.99	6.87	3.15	727
Chemin de fer CN	CNR	73.60	1.70	2.36	2026
SNC-Lavalin	SNC	47.88	-0.19	-0.40	495
Transcontinental	TCL.A	14.38	0.28	1.99	138
TransForce	TFI	26.22	0.25	0.96	271
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	93.36	-0.63	-0.67	745
Barrick Gold	ABX	15.12	-0.38	-2.45	2177
Goldcorp	G	25.85	-1.03	-3.83	3115
Kinross Gold	K	3.28	-0.04	-1.20	1581
Mines Agnico-Eagle	AEM	32.34	-1.84	-5.38	955
Potash	POT	36.00	0.33	0.93	2202
Teck Resources	TCK.B	17.65	0.17	0.97	2856

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)
SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	34.85	0.40	1.16	657
TransAlta	TA	10.87	-0.08	-0.73	586
TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	10.70	0.27	2.59	3089
CGI	GIB.A	37.93	0.05	0.13	406
TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	47.33	0.15	0.32	1622
Bell Aliant	BA	30.31	0.02	0.07	46
Rogers	RCI.B	42.28	0.58	1.39	691
Telus	T	38.04	0.07	0.18	851
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XBB	31.19	-0.06	-0.19	67
iShares MSCI	XEM	25.92	0.34	1.33	7
iShares MSCI EMU	EZU	35.93	0.89	2.54	7297
iShares S&P 500	XSP	21.79	0.29	1.35	595
iShares S&P/TSX	XIC	22.53	0.30	1.35	194
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
TALISMAN ENERGY	TLM	7.36	-0.02	-0.27	7652
CANADIAN NATURAL	CNQ	38.65	1.08	2.87	6979
WHITECAP RESOURCES	WCP	14.89	0.19	1.29	5465
SUNCOR ENERGY INC	SU	37.73	0.59	1.59	5463
iShares S&P TSX 60	XIU	20.70	0.27	1.32	5147
MANULIFE FINANCIAL	MFC	20.04	0.56	2.87	4799
FORTIS INC	FTS.IR	46.00	1.15	2.56	4711
TORONTO DOMINION	TD	53.47	1.40	2.69	3606
ENCANA CORP	ECA	21.02	-0.17	-0.80	3577
CANADIAN OIL SANDS	COS	18.00	0.37	2.10	3551
LES GAGNANTS EN %					
NUVO RESEARCH INC	NRI	5.35	0.48	9.86	314
RMP ENERGY LTD	RMP	6.30	0.47	8.06	3107
TORC OIL & GAS LTD	TOG	11.50	0.76	7.08	1467
HORIZONS BETA	HGD	16.20	1.05	6.93	708
ROCK ENERGY INC	RE	5.77	0.36	6.65	391
WEST FRASER TIMBER	WFT	52.90	3.01	6.03	279
CANFOR CORP	CFP	24.12	1.30	5.70	262
THE INTERTAIN	IT	12.20	0.58	4.99	494
INTERFOR CORP	IFP	15.71	0.72	4.80	253
ATS AUTOMATED	ATA	13.11	0.58	4.63	188
LES PERDANTS EN %					
HORIZONS BETAPRO	HVU	23.38	-2.28	-8.89	3425
WESTPORT	WPT	6.65	-0.60	-8.28	211
CENTERRA GOLD INC	CG	5.45	-0.49	-8.25	493
S&P TSX GLOBAL	HGU	6.71	-0.48	-6.68	1700
PRIMERO MINING	P	5.01	-0.35	-6.53	863
PRETIUM RESOURCES	PVG	6.34	-0.42	-6.21	208
FIRST MAJESTIC	FR	8.08	-0.47	-5.50	493
AGNICO EAGLE MINES	AEM	32.34	-1.84	-5.38	955
CAPITAL POWER CORP	CPX	24.90	-1.41	-5.36	593
AGT FOOD &	AGT	26.29	-1.33	-4.82	100
LES GAGNANTS EN $					
CANADIAN PACIFIC	CP	224.99	6.87	3.15	727
WEST FRASER TIMBER	WFT	52.90	3.01	6.03	279
MAGNA INTL INC	MG	101.59	2.88	2.92	1084
VERMILION ENERGY	VET	65.25	2.43	3.87	1085
VALEANT	VRX	135.44	2.08	1.56	514
BONTERRA ENERGY	BNE	53.47	1.86	3.60	146
DOLLARAMA INC	DOL	98.10	1.71	1.77	195
CANADIAN NATIONAL	CNR	73.60	1.70	2.36	2026
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	41.20	1.62	4.09	114
LAURENTIAN BANK of	LB	48.53	1.49	3.17	145
LES PERDANTS EN $					
HORIZONS BETAPRO	HVU	23.38	-2.28	-8.89	3425
AGNICO EAGLE MINES	AEM	32.34	-1.84	-5.38	955
CAPITAL POWER CORP	CPX	24.90	-1.41	-5.36	593
AGT FOOD &	AGT	26.29	-1.33	-4.82	100
FRACO-NEVADA CORP	FNV	60.25	-1.26	-2.05	465
GOLDCORP INC	G	25.85	-1.03	-3.83	3115
TEKMIRA	TKM	24.60	-0.98	-3.83	212
AGRIUM INC	AGU	93.36	-0.63	-0.67	745
WESTPORT	WPT	6.65	-0.60	-8.28	211
CENTERRA GOLD INC	CG	5.45	-0.49	-8.25	493

Consultez toutes les cotes boursières sur **www.decisionplus.com**

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC
L'indice Québec est une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'Institut de recherche en économie contemporaine

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
IQ30	1963,93	+23,07	+1,19
IQ120	1972,08	+23,12	+1,19

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE C 1

«Les subventions directes à la décontamination ont leurs limites et les superficies des espaces à décontaminer sont importantes, représentant des montants trop élevés pour être assumés directement par l'État», peut-on lire dans le mémoire soumis par la CMM, que préside M. Coderre. Les terrains potentiellement touchés couvrent 20 millions de mètres carrés, *«dont le potentiel de développement, identifié au plan d'urbanisme, est l'équivalent de 6% de la superficie de la ville de Montréal»*. Parmi les zones évoquées par le maire figure l'est de Montréal, marqué en 2010 par l'arrêt des activités de la raffinerie Shell.

«Reconsidérer» des crédits

Si certains crédits d'impôt fonctionnent pour Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain estime dans son propre document que ce n'est pas le cas pour tous les crédits. L'organisme suggère que deux d'entre eux soient *«reconsidérés»* : le crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation et celui dédié aux régions ressources.

«Si l'augmentation de l'investissement est incontournable pour améliorer la productivité de notre société, il n'en demeure pas moins que c'est par un environnement d'affaires plus concurrentiel et la présence de plus d'innovations que nos entreprises seront le plus incitées à investir», a écrit la CCMM au sujet du crédit à l'investissement en machines. Elle le chiffre à 142 millions, *«soit près de 7% du total des crédits d'impôt octroyés»*.

Le crédit des régions ressources, par ailleurs, représente une dépense globale d'environ 180 millions.

Le calendrier des audiences de la Commission sur la fiscalité prévoit quatre jours à Montréal (20 au 23 octobre) et trois jours à Québec (28 au 30 octobre).

Le Devoir

BOURSE

SUITE DE LA PAGE C 1

pause» dans la réduction de ses rachats d'actifs prévue fin octobre.

Ces propos sont restés dans les esprits vendredi de même que des commentaires en Europe alimentant *«les spéculations sur des mesures de relance monétaire supplémentaires pour lutter contre le ralentissement de la croissance mondiale»,* ont relevé les experts de la banque Wells Fargo. Un membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), Benoît Cœuré, a indiqué vendredi que l'institution commencerait *«dans les prochains jours»* le rachat d'actifs destinés à fluidifier le crédit dans la zone euro et relancer son économie en berne.

Les bons résultats du conglomérat General Electric, une valeur du Dow Jones, et de la banque Morgan Stanley ont aussi apporté du soutien aux indices, même si le géant Internet Google a déçu.

À Toronto, la Bourse a sonné la charge vendredi pour une deuxième séance consécutive, engrangeant plus de 170 points alors que les opérateurs se sont lancés sur les aubaines qui sont apparues après plusieurs journées de recul sur les marchés boursiers. L'indice composé S&P/TSX a bondi de 174,71 points pour clôturer à 14 227,68 points, ce qui lui permet de terminer la semaine essentiellement au même point que vendredi dernier. Au pire des turbulences de cette semaine, l'indice phare du parquet torontois cumulait une baisse de 12% par rapport aux sommets atteints au début septembre. Il accuse toujours un recul d'environ 9% par rapport à ses sommets de septembre.

Correction évitée

Les marchés américains ont évité jusqu'à maintenant de tomber officiellement en correction. Les pertes de cette semaine placent le Dow Jones en baisse de 5% par rapport au 19 septembre, tandis que le S&P 500 affiche une baisse de 6,5%. Les deux indices se trouvaient récemment à un niveau record, ou près d'un niveau record, et une correction était largement attendue puisque leur progression a été quasiment ininterrompue depuis trois ans. Outre la fin du programme d'achats obligataires de la Fed, les opérateurs se sont récemment montrés déstabilisés par la publication de nombreuses données témoignant d'une faiblesse économique pratiquement partout sauf aux États-Unis.

Sur l'ensemble de la semaine, le TSX reste stable, tandis que le Dow Jones a perdu 164 points, soit 1%.

Ailleurs, les Bourses européennes terminent la semaine en nette hausse après avoir frôlé la panique. Les marchés sont revenus à la raison vendredi après deux jours de fortes secousses. Les places boursières avaient déjà commencé à se ressaisir jeudi après-midi et l'accalmie s'est confirmée vendredi. Paris a ainsi clôturé en hausse de 2,9%, tandis que Francfort a terminé sur une hausse de 3,1%, Londres de 1,9%, Madrid de 3% et Milan de 3,4%.

Avec La Presse canadienne
Agence France-Presse

VOIX

SUITE DE LA PAGE C 1

Selon elle, les inégalités des revenus et du patrimoine aux États-Unis ont désormais *«quasiment atteint un sommet depuis un siècle»*. Après l'éclatement de la bulle financière et immobilière en 2008, les États-Unis ont glissé dans la récession jusqu'en juin 2009. Depuis, une modeste reprise s'est lentement installée.

S'appuyant sur les données d'une vaste étude de la Réserve fédérale publiée tous les trois ans, Mme Yellen a rappelé que les revenus moyens des 5% des ménages les plus riches ont grimpé de 38% entre 1989 et 2013. En comparaison, les revenus des 95% de ménages restants n'ont augmenté que de 10%.

«La distribution des richesses est encore plus inégale que celle des revenus, a en outre insisté la présidente de la Fed. *Les 5% des ménages américains les plus aisés détenaient 54% de toute la richesse en 1989. Cette part a grimpé à 63% en 2013.»*

L'année dernière, seulement 1% de toutes les richesses aux États-Unis était détenu par la moitié des ménages situés dans la moitié basse de l'échelle. Évoquant la valeur des actions, obligations et autres parts de fonds communs de placement, Mme Yellen a souligné qu'à eux seuls 5% des ménages les plus riches possédaient les deux tiers de tous ces actifs financiers.

Pour Harm Bandolz, économiste en chef pour les États-Unis chez UniCredit, le sujet abordé par Mme Yellen *«pourrait se révéler bien plus important pour l'avenir de l'économie américaine et des économies avancées même si les marchés qui espéraient recueillir des indices sur l'orientation de la politique monétaire vont se montrer déçus»*.

Sans offrir de solutions à ces inégalités grandissantes doublées d'un net ralentissement de l'ascension et de la mobilité économiques, Mme Yellen a mis en avant l'importance de l'éducation et dénoncé les dysfonctionnements de son financement dans le pays.

Comme d'autres responsables financiers américains récemment, elle s'est inquiétée du fardeau de l'endettement étudiant alors que la dette étudiante a quadruplé en dix ans pour dépasser les 1000 milliards de dollars. Concernant l'école publique, Mme Yellen a relevé que les États-Unis *«étaient une des rares économies où l'on dépense moins pour l'éducation des enfants à modeste revenu que pour celle des enfants venant de ménages aisés»*.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

L'inflation au Canada recule à 2 % en septembre

Le taux directeur de la Banque du Canada devrait demeurer a 1 %, pensent les analystes

Ottawa — L'inflation annuelle canadienne s'est établie à 2 % en septembre, en légère baisse par rapport aux deux mois précédents, a indiqué vendredi Statistique Canada.

L'inflation avait atteint 2,1 % pendant les mois de juillet et d'août, d'après l'indice des prix à la consommation de l'agence fédérale. Les prix ont progressé dans toutes les catégories de biens ces 12 derniers mois, a précisé Statistique Canada, ceux de l'habitation et des aliments ayant mené la charge.

L'inflation du mois de septembre s'est par ailleurs avérée conforme aux attentes des économistes.

«Le recul de l'inflation d'ensemble en septembre, de 2,1 % à 2 %, devrait être le premier d'une série de plusieurs autres dans les mois à venir», a observé l'économiste David Madani, de Capital Economics, dans une note écrite. *«À la lumière des récents événements sur le marché, et plus particulièrement de la chute des prix mondiaux du pétrole, la Banque du Canada devrait rester très neutre en ce qui a trait aux perspectives des taux d'intérêt.»*

La Banque du Canada doit dévoiler mercredi sa prochaine décision au sujet de son taux d'intérêt directeur, ainsi que son plus récent rapport sur la politique monétaire. La vaste majorité des observateurs s'attendent à ce que la banque centrale maintienne son taux à 1 %, où il se trouve depuis plus de quatre ans.

Les prix à la consommation ont progressé dans toutes les provinces, l'Ontario et l'Alberta ayant connu les taux les plus élevés, soit 2,6 % chacune.

L'inflation de base — qui exclut les prix considérés comme plus volatils, comme ceux de certains éléments des secteurs de l'alimentation et de l'énergie — est demeurée stable à 2,1 % en septembre.

L'économiste en chef de la Banque de Montréal, Doug Porter, s'attend à ce que l'inflation de base continue de s'établir légèrement au-dessus du seuil des 2 %. Selon lui, le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a minimisé la légère hausse du coût de la vie en la qualifiant de *«transitoire»* en raison de la faiblesse du dollar canadien et d'autres facteurs temporaires. M. Porter ne s'attend pas à voir ce message changer dans le nouveau rapport sur la politique monétaire de la banque centrale.

«L'attention du rapport trimestriel sur la politique monétaire de la semaine prochaine devrait se tourner vers la faiblesse de la croissance mondiale et la croissance de l'incertitude, pour s'éloigner des questions nationales comme [l'indice des prix à la consommation] *et les difficultés du marché du travail»,* a écrit vendredi M. Porter dans une note.

La Presse canadienne



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La hausse des prix de l'alimentation est l'une des principales causes d'inflation.

Les maux de la zone euro, cinq ans plus tard



Cinq ans après le début de la crise de la dette, la zone euro a tourné le dos à la récession et n'a plus que deux pays sous perfusion financière, mais elle reste rongée par des maux profonds qui peuvent à tout moment raviver les craintes des marchés.

AURÉLIE MAYEMBO
à Bruxelles

Confrontée à un ralentissement continu des prix, la zone euro pourrait basculer dans la déflation, un cercle vicieux dont le Japon peine à sortir depuis 20 ans. À la baisse des prix, succède la baisse de la consommation, des investissements puis des salaires, avec des retombées néfastes sur l'activité.

Consciente de ce risque, la Banque centrale européenne (BCE) a pris toute une série de mesures (baisse historiques des taux, rachat d'actifs, injections de liquidité), mais les marchés veulent que l'institut monétaire fasse le grand saut en procédant au rachat d'obligations souveraines (le «quantitative easing»). Un tabou absolu en Allemagne.

Croissance faible et chômage

Avec une croissance au point mort, le rebond de l'économie n'a jamais eu lieu et certains pays, comme l'Italie, ont même replongé en récession. Même l'Allemagne, traditionnel moteur de la région, commence à montrer des signes de faiblesse, notamment dans le secteur industriel. À ce tableau s'ajoute un chômage de masse qui touche de plein fouet les jeunes.

Pour stimuler la croissance, les appels à la relance des investissements se multiplient. Le président de la future Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a proposé un plan de 300 milliards d'euros sur trois ans, mais l'origine des fonds et la répartition de l'effort entre public et privé n'est pas réglée, et Berlin se refuse à *«signer des chèques»* pour stimuler l'activité.

Assainissement budgétaire

La zone euro a remis de l'ordre dans ses finances publiques, mais la situation est contrastée selon les pays. Huit d'entre eux ont des déficits excessifs, au-dessus de 3 % du PIB, dont la France qui ne devrait pas revenir dans les clous avant 2017 et justifie ce dérapage par la conjoncture.

Une situation qui crée des tensions avec les partisans de l'orthodoxie budgétaire, Allemagne en tête, et avec la Commission, qui dispose d'un droit de regard sur les budgets nationaux.

Respect pur et simple des règles ou flexibilité nécessaire pour ne pas tuer la croissance? Le débat agite les capitales européennes. Un sommet de la zone euro aura lieu le 24 octobre à Bruxelles pour faire le point.

Le problème grec

Premier pays touché par la crise en 2010, la Grèce commence à voir le bout du tunnel: elle doit sortir de récession cette année, ses taux d'emprunt ont fortement reculé et son deuxième programme d'aide touche bientôt à sa fin, côté européen.

Mais la situation reste extrêmement fragile, comme en témoigne l'accès de fébrilité sur les marchés cette semaine. Le pays est toujours lestée d'une dette correspondant à 175 % de son PIB et ne semble pas en mesure de se financer pleinement sur les marchés. Il veut pourtant s'affranchir plus tôt que prévu de l'aide du FMI, prévue jusqu'en 2016.

Des élections anticipées pourraient également avoir lieu avant la fin de l'hiver, avec la possibilité de voir arriver au pouvoir la gauche radicale (Syriza), anti-austérité et favorable à une annulation partielle de la dette. Les Européens ont promis jeudi de continuer à soutenir la Grèce après la fin de l'année. Fournir une ligne de crédit pourrait être une option.

Les banques

Pour nombre d'analystes, les banques sont un point faible en Europe car le travail d'assainissement des bilans n'a pas été mené jusqu'au bout. Les tests de résistance, dont les résultats sont attendus dans dix jours, devraient mettre en évidence certaines fragilités et identifier de nouveaux besoins de recapitalisation. L'agence Fitch a déjà souligné que les quatre grandes banques grecques devraient certainement être renflouées. Ces tests se veulent plus rigoureux que les précédents, très décriés pour ne pas avoir mis le doigt sur le problème de banques en Espagne ou de Dexia en Belgique.

Agence France-Presse



Spécialistes de la santé

Carlos Otero
Massothérapeute Agréé FQM
FQM Certified Massage Therapist
MD

SERVICES OFFERTS
- Massage suédois
- Massage clinique de l'abdomen
- Thérapie sacro-crânienne intégrée

PROBLÈMES RÉCURRENTS
- Migraines
- Tendinites
- Mal de dos
- Stress et tension générale ou spécifique
- Problèmes de sciatique

*** Reçus d'assurances disponibles ***

Carlos Otero | Massothérapeute Agréé FQM
Centre Médical Westmount | Métro Vendôme | 514.503.7726

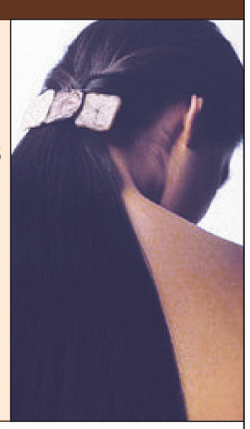
www.cliniquesantecapillaire.com

Perte de cheveux
Soins capillaires personnalisés : hommes et femmes de tous âges

CSC

- Approche santé globale
- Contrôle du stress
- Problèmes chroniques de santé et de peau

514 289-9762



Évitez : les massages du cuir chevelu, informez-vous...

Le CSC... un Concept Santé Complet... pour vous
Micheline Grimard infirmière, naturopathe
50 ans d'expérience en santé en 2015, formation continue.
Au Québec, l'unique vraie clinique capillaire professionnelle reconnue avec méthode naturelle à Montréal.

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Evelyne De Varennes au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com



MONTÉRÉGIE

GOLF LA SEIGNEURIE ST-HILAIRE
SPÉCIAUX
Tous les mardis 32$ + taxes | Lundi au jeudi après-midi 32$ + taxes | Vend. et dim. après 13h 40$ + taxes
TOUTES CES OFFRES INCLUENT LA LOCATION D'UNE VOITURETTE
Non-valide les jours fériés
Réservation : 514 990-9145 – www.golflaseigneurie.ca

LANAUDIÈRE

CENTRE DE GOLF LE VERSANT



RÉSERVEZ POUR VOTRE RÉCEPTION DES FÊTES
Au coeur de trois magnifiques parcours de golf, le chalet du Versant est un site privilégié pour vos repas conviviaux de compagnie et fête de famille.

Plusieurs salles disponibles pour groupe de 30 à 500 personnes
Réservations au 450-964-2251
www.golfleversant.com • info@golfleversant.com
2075 Côte Terrebonne à Terrebonne • Réservations : 450 964-2251

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 ::: jdebilly@ledevoir.com

ÉCONOMIE

AMÉRIQUE LATINE

Le train de vie s'améliore, mais pas les services

La classe moyenne s'impatiente et manifeste pour de meilleurs systèmes d'éducation et de santé

KATELL ABIVEN
à Montevideo

En Uruguay, depuis quelques semaines, un certain Juan Clasemedia dénonce sur Internet ses «mésaventures»: comme lui, les classes moyennes d'Amérique latine sont frustrées par les services publics déficients et s'inquiètent pour leur situation alors que la région ralentit.

Juan Clasemedia (Jean Classemoyenne) *«met ses enfants à l'école publique mais l'éducation lui coûte cher, il attend trois mois pour voir un spécialiste et chaque dimanche, il paie plus cher au supermarché»,* raconte en dessin animé une de ses vidéos en ligne. Ce personnage fictif, qui a son compte Twitter, a été créé par le minuscule Parti indépendant, surfant sur l'agacement de cette classe sociale, à l'approche des élections générales du 26 octobre.

En 10 ans, plus de 50 millions de Latino-Américains sont sortis de la pauvreté, accédant au précieux statut de classe moyenne, soit des revenus individuels de 10 à 50$US par jour selon la définition de la Banque mondiale. *«La classe moyenne représente à peu près 30% de la population, avec aujourd'hui le pouvoir d'achat pour acquérir des biens durables, des réfrigérateurs, des télévisions, des automobiles»,* explique l'Équatorien Augusto de la Torre, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Amérique latine.

Son émergence a pris mille et une facettes, du boom des ventes de mobylettes dans le Nordeste brésilien au succès des cours d'anglais en ligne au Venezuela, sans oublier l'essor généralisé d'Internet et des téléphones intelligents. Elle a aussi créé des frustrations, un mécanisme logique selon l'économiste: *«Le pouvoir d'achat avance plus vite que la qualité des services publics.»*



VANDERLEI ALMEIDA AGENCE FRANCE-PRESSE

À Rio de Janeiro, au Brésil, le personnel médical avait pris la rue en juillet 2013 pour demander à l'État de mettre un peu moins d'argent dans l'organisation cde la Coupe du monde de soccer et un peu plus dans les services de santé.

«Notre vie s'est améliorée, bien sûr», témoignait récemment à l'AFP Cida Alves, femme au foyer brésilienne de 46 ans, interrogée près du gigantesque Shopping Center Itaquera de São Paulo. *«Mais, par exemple, la santé publique est affreuse».* En juin 2013, un million de Brésiliens sont descendus dans les rues, pour exiger notamment de meilleurs services publics, une insatisfaction qui peut compliquer la réélection de Dilma Rousseff, lors du second tour de la présidentielle le 26 octobre.

Au Chili et en Colombie, c'est le coût de l'université qui a engendré des manifestations. Au Venezuela, c'est l'insécurité.

Citoyens exigeants

«Les membres de la classe moyenne se transforment en citoyens exigeants», observe Gabriel Kessler, sociologue argentin à l'université de La Plata, car *«les biens collectifs comme l'éducation, la santé, les transports, ne se sont pas améliorés autant que leur accès à la consommation».* En conséquence, *«il y a une critique qui monte envers la région: on a trop misé sur la consommation individuelle et pas assez sur l'amélioration des infrastructures et des biens collectifs».*

Leurs frustrations pourraient monter encore avec le ralentissement économique. Le Brésil et l'Argentine viennent d'entrer en récession et le Fonds monétaire international prédit une croissance régionale de 1,3% en 2014, la plus faible depuis 2009.

Un contexte inquiétant pour une classe sociale déjà fragile, note Olivier Dabène, professeur à Sciences Po Paris et président de l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes. *«Ce n'est pas ce qu'on appellerait en Europe une classe moyenne mais juste des gens qui sont entrés dans l'emploi formel et demeurent dans une situation vulnérable, pouvant assez vite retomber dans la pauvreté s'ils perdent un emploi».*

«Leur vulnérabilité, c'est qu'ils ont été atteints par une frénésie de consommation» et sont endettés. *«On a vu beaucoup de reportages sur des gens qui tout à coup peuvent acheter un frigo, une mobylette, mais ce qu'on dit moins c'est qu'ils se sont engagés pour 12 mensualités et parfois, au bout de la 10e, ils ramènent la marchandise parce qu'ils ne peuvent plus payer»,* explique-t-il.

La Banque mondiale ne craint pas un *«retour en arrière»* avec le freinage de l'économie mais *«une stagnation»,* de quoi faire trépigner des classes moyennes habituées à progresser vite. *«Nous sommes condamnés à des années difficiles de transition, où il va y avoir une tension entre les attentes sociales et la capacité à y répondre»,* prévient Augusto de la Torre, appelant à mettre l'accent sur la productivité et l'éducation pour relancer la croissance.

Agence France-Presse

La justice porte le coup de grâce à l'empire Espirito Santo

BRIGITTE HAGEMANN
à Lisbonne

Le dernier domino est tombé: la justice luxembourgeoise a poussé vendredi les deux principales holdings de l'empire portugais Espirito Santo à la faillite, portant l'estocade à une dynastie bancaire vieille de près de 150 ans.

Incapables d'honorer leurs dettes, Espirito Santo International (ESI) et Rioforte ont vu leurs espoirs anéantis. Le tribunal de commerce de Luxembourg a refusé leur mise en redressement judiciaire, ouvrant la voie à la liquidation de leurs actifs. Espirito Santo International, la holding de tête du groupe, et Rioforte, qui rassemble ses branches non financières, sont ainsi privées d'un sursis pour le paiement de leurs énormes dettes. Deux autres entités du groupe, la holding Espirito Santo Financial Group, principal actionnaire de Banco Espirito Santo (BES), et sa filiale Espirito Santo Financière ont été déjà mises en liquidation vendredi dernier.

Sorti en mai de son plan d'aide financière, le Portugal assiste ainsi à l'effondrement d'un conglomérat proche des pouvoirs politiques successifs et omniprésent dans le pays à travers une myriade de sociétés dans la santé, l'assurance, l'immobilier et l'hôtellerie. *«La saga d'une famille extrêmement influente dans la société portugaise se termine en tragédie. Et l'économie portugaise en prend également un coup»,* a déclaré à l'AFP Domingos Amaral, professeur d'économie à l'Université catholique portugaise.

Aux ramifications tentaculaires au Portugal, mais aussi en Suisse, en Angola, aux États-Unis ou encore à Dubaï, la galaxie Espirito Santo devrait emporter dans sa chute d'autres entreprises, après avoir déjà lésé des dizaines de milliers de petits actionnaires et créanciers à travers le monde. *«La faillite est une très mauvaise nouvelle pour la famille Espirito Santo, qui espérait pouvoir restructurer le groupe. Maintenant, tout sera vendu à des prix au rabais. Les créanciers sont également perdants, car ils vont récupérer moins d'argent»,* explique M. Amaral.

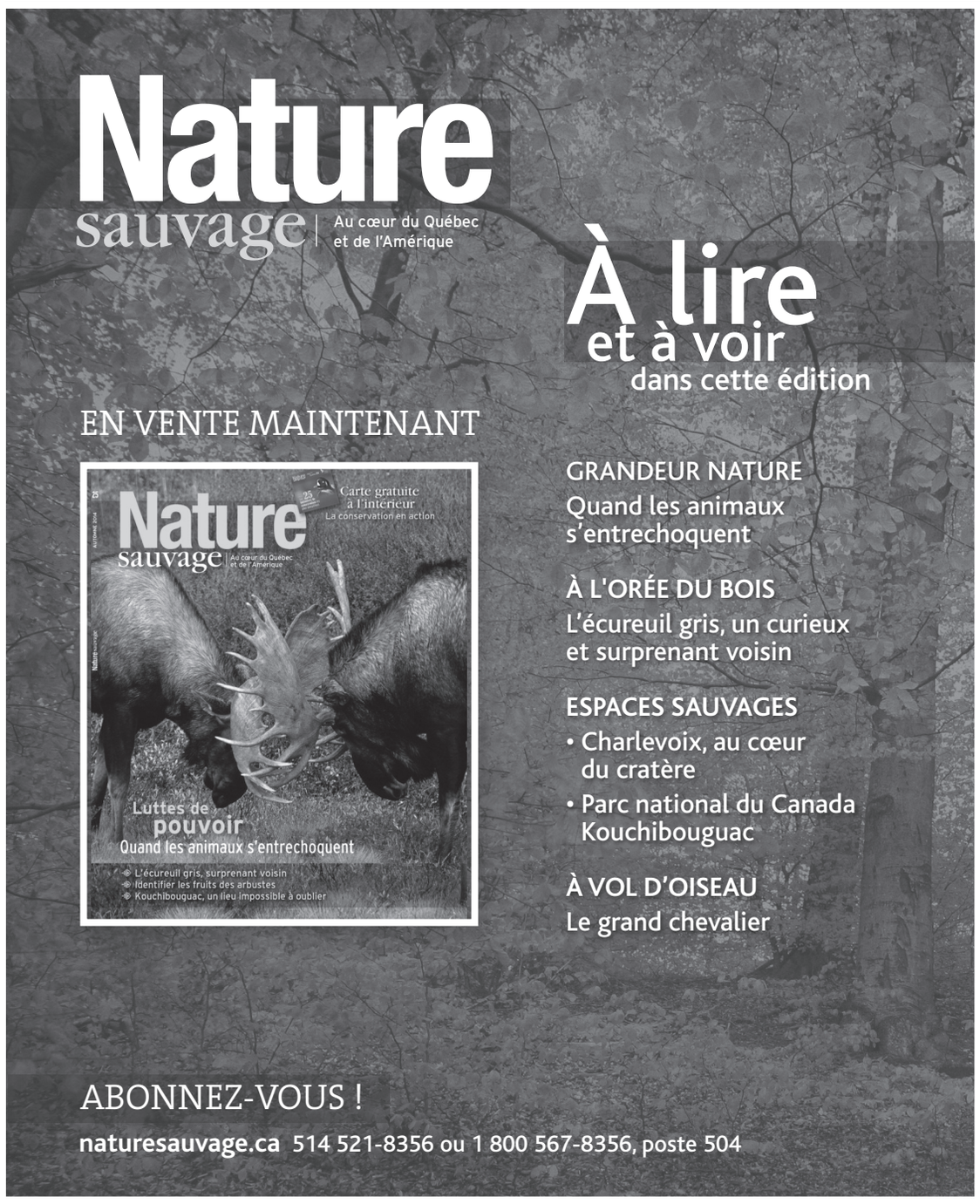
Début août, l'État portugais et les banques ont dû mettre la main à la poche pour sauver le joyau du groupe, Banco Espirito Santo, rebaptisé Novo Banco. Renflouée à hauteur de 4,9 milliards d'euros et délestée de ses actifs toxiques, la banque cherche actuellement un repreneur. La faillite des holdings du groupe complique encore la donne pour Novo Banco, qui s'est engagé à rembourser certains titres de dette de son encombrant prédécesseur. *«Avec la faillite des holdings qui lui doivent de l'argent, la banque risque de tout perdre. Elle recevra au mieux le produit de la vente des actifs du groupe»,* a commenté à l'AFP Nuno Vieira, un des avocats des petits actionnaires de BES.

Pratiques occultes

Les pratiques occultes du groupe avaient éclaté au grand jour avec la découverte en mai d'irrégularités comptables au sein de la holding ESI, qui a précipité le départ en juin du p.-d.g. de BES Ricardo Salgado. Le patriarche de la famille a été arrêté et mis en examen un mois plus tard dans le cadre d'une affaire de blanchiment d'argent, puis libéré contre une caution de 3 millions d'euros. Sous le coup de plusieurs enquêtes judiciaires, la famille Espirito Santo est sur la sellette pour avoir utilisé la banque pour financer ses dettes, estimées à plus de 6 milliards d'euros.

L'histoire de la dynastie Espirito Santo a commencé en 1869 avec la création d'un bureau de change à Lisbonne qui deviendra la banque Espirito Santo. En 1975, après la chute de la dictature, la banque est nationalisée avant d'être reprivatisée et reconquise par la famille Espirito Santo, grâce à une alliance avec le français Crédit Agricole qui a pris fin en mai dernier.

Agence France-Presse



CGI crée 300 emplois à Shawinigan

Shawinigan — Le Groupe CGI a annoncé vendredi l'ouverture prochaine d'un centre de service à la clientèle à Shawinigan, en Mauricie, ce qui devrait entraîner d'ici trois ans la création d'environ 300 emplois spécialisés en technologies de l'information. Le projet de la société de services informatiques — son cinquième centre du genre au Québec — profitera d'une aide financière non remboursable du gouvernement provincial, qui allongera jusqu'à 25 000$ par emploi par année, en plus d'être admissible au crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques. La multinationale montréalaise compte une trentaine de centres de services à la clientèle dans le monde. Quatre d'entre eux sont situés au Québec, soit à Saguenay, à Sherbrooke, à Québec et à Montréal.

La Presse canadienne

GE: profit en hausse de 11%

New York — Le profit du géant américain General Electric a bondi de 11% au troisième trimestre, grâce aux performances solides de ses divisions de l'aviation et des hydrocarbures. GE a affiché vendredi un bénéfice de 3,54 milliards $US et des revenus de 36,17 milliards, comparativement à 3,19 milliards et 35,66 milliards l'an dernier. Les profits trimestriels de la division de l'aviation ont grimpé de 16% à 1,26 milliard.

Associated Press

Vous avez des droits
nous pouvons vous aider
Yves Ménard
Avocats inc.
514.861.0469
menardavocats.com

ÉCONOMIE

VOS FINANCES

Beaucoup de levier et de risques, stigmates de la crise



GÉRARD BÉRUBÉ

Le mois d'octobre se veut une nouvelle fois turbulent sur les marchés boursiers. Les secousses des dernières séances ont ramené à la mémoire l'expression «exubérance irrationnelle», que l'on croyait avoir été balayée sous le tapis par la crise de 2008.

Il faudrait penser à protéger cinq années de gains boursiers. Et évaluer le risque réel des portefeuilles. Des analystes voient derrière cette volatilité revenue l'ombre d'une exubérance comme celle ayant prévalu avant la crise de 2008.

Unigestion est du nombre. Celui qui dirige l'équipe Fonds alternatifs au sein du cabinet de gestion basé à Genève vient de publier une lettre financière dont l'édition d'octobre est consacrée au parallèle entre l'actuelle valorisation des marchés financiers et celle ayant prévalu avant la crise financière de 2008. Nicolas Rousselet observe un retour au vieux réflexe du levier et à ces produits financiers structurés. *«Penser à la gestion de risque est aujourd'hui plus important que jamais»,* souligne-t-il.

Il voit l'ombre d'une exubérance comme celle ayant prévalu avant la crise. La déconnexion entre le prix des éléments d'actif et les fondamentaux de l'économie lui apparaît une évidence empirique. Avec tout ce levier présentement dans le marché, un changement de registre de la politique monétaire, voire tout simplement d'humeur, rend le marché vulnérable à une correction.

Risque indu

Cette longue période de faibles taux d'intérêt a entraîné une prise de risque indue. Cette succession de programmes d'assouplissement monétaire exceptionnel a généré un flot de liquidités sur les marchés, poussant le prix de l'actif à un niveau jamais vu depuis la faillite de Lehman Brothers, en septembre 2008. Mais le message d'une politique monétaire moins accommodante livré par la Réserve fédérale américaine n'est pas encore capté, comme en témoigne le recul continu du taux de rendement sur les bons du Trésor américain de dix ans depuis le début de l'année. *«Ce qui sous-tend présentement la valorisation des cours est un sujet de préoccupation»,* écrit cet analyste.

Avec une inadéquation toujours plus grande entre le rendement espéré et la prise de risque sous-jacente. L'analyste donne l'exemple du poids de ces contrats ou prêts dits à clauses allégées sur le marché du crédit, qui a doublé depuis le niveau d'avant-crise. L'écart de taux des obligations à haut rendement atteint aujourd'hui les 334 points de base, contre 320 avant la crise. Le levier dans les opérations d'acquisition par endettement est de 5,9 fois, contre 6,1. Et l'attention portée aux obligations d'entreprise dites spéculatives dans les portefeuilles est 1,3 fois plus élevée qu'avant la crise.

Quant au recours aux produits financiers dérivés, il est prévu que les émissions d'obligations structurées adossées à des prêts dépasseront, cette année, la valeur record de 2007.

Marché des actions

Le levier est également très présent sur le marché des actions. La valeur des comptes sur marge à la Bourse de New York devrait dépasser les 450 milliards $US cette année, contre un sommet de 400 milliards en 2007.

Un autre indicateur avancé pour évoquer la surévaluation des cours boursiers, le ratio cours/bénéfice Case-Shiller, oscille autour de la barre des 25, soit 58% de plus que sa moyenne de 16. Plus ce ratio normalisé est élevé, plus le rendement espéré est faible, d'autant plus qu'une hausse des taux d'intérêt pointe à l'horizon. Un tel écart a pu être observé en 1929, en 2000 et en 2007, a ajouté l'analyste d'Unigestion, des années ayant précédé de fortes corrections boursières.

Indice de la peur

Faible consolation, l'indice VIX, ou indice de la peur, est revenu sous les 22 points vendredi. Cet indicateur, qui mesure la volatilité de l'indice américain S&P 500, a dépassé les 30 au milieu de la semaine, lorsque les soubresauts boursiers atteignaient leur paroxysme. Cet indice évolue généralement entre 10 et 30 points. Au-dessus de 30, nous entrons en territoire émotif. L'émotivité prend alors le dessus sur le rationnel. À 45 et plus, c'est la crise, la grosse crise. La peur. Plus haut encore, c'est la terreur. La petite histoire nous enseigne qu'avant 2007, il n'avait dépassé la barre des 40 points qu'à trois reprises. Lors de l'effondrement du marché financier russe en 1998, lors des attentats du 11-Septembre et dans le sillage du scandale Enron, en 2002.

À titre d'illustration, le VIX a atteint son niveau culminant à 80,06 le 27 octobre 2008, dans le sillage de la faillite de Lehman Brothers. Il était tombé sous les 15 points au sommet du marché en 2007.

Mais on le voit, cet indice est plutôt coïncident que précurseur. Difficile, donc, de s'en servir pour briser le parallèle avec l'avant-crise de 2008.

RUSES FISCALES

Le réveil des États secoue les multinationales

AURÉLIA END
à Paris

Abolition en Irlande d'une niche fiscale favorable aux géants du Net, échec d'une fusion destinée à contourner le fisc américain, offensive de l'UE comme de l'OCDE: les ruses des grandes entreprises pour éviter l'impôt font face à des vents contraires puissants.

Mardi, les fiscalistes des multinationales ont perdu l'une de leurs techniques favorites: le «double irlandais». Dublin a annoncé que cette faille législative, qui permettait à de grands groupes de faire transiter leurs bénéfices vers des paradis fiscaux via l'Irlande, prendrait fin. Tout en laissant aux entreprises jusqu'en 2020 pour s'adapter. Le pays a été, comme d'autres États à la fiscalité très hospitalière, mis sous pression par une offensive de Bruxelles contre les marchandages fiscaux.

«Il y a un moment d'opportunité exceptionnel, il ne faut rien lâcher»

Des accords passés avec l'administration fiscale irlandaise ont ainsi permis au géant américain Apple de ne payer qu'un taux d'impôt effectif de 2% dans ce pays où il a son siège européen.

Mardi, les 28 États membres de l'Union européenne ont par ailleurs mis fin à un contentieux avec la Suisse sur l'imposition sur les sociétés.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, autre annonce: l'échec de la fusion géante du laboratoire pharmaceutique américain Abbvie avec son homologue Shire, domicilié dans les îles anglo-normandes, avec également une question fiscale à l'arrière-plan. Le gouvernement américain a en effet décidé de compliquer les manœuvres des multinationales tentées de se domicilier artificiellement à l'étranger. Abbvie avait l'intention de réduire son taux d'impôt effectif à 13% d'ici 2016, alors que le taux nominal d'imposition des sociétés aux États-Unis culmine à 35%. Début octobre, un autre groupe américain du secteur, Salix Pharmaceuticals, avait renoncé à fusionner avec l'italien Cosmo Pharmaceuticals, et à installer son nouveau siège en Irlande.

La réunion du G20 en Australie en novembre devrait plomber davantage l'ambiance pour les spécialistes de l'évitement fiscal, puisqu'elle verra les chefs d'État valider la première partie du plan «BEPS» (Base erosion and profit shifting) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce plan doit mettre fin aux cas de «double non-imposition», quand des entreprises, le plus souvent en toute légalité, font voyager leurs profits et leurs dépenses afin de réduire leur impôt.

«Nous ne boudons pas notre plaisir» face à ces initiatives, explique à l'AFP Lucie Watrinet, spécialiste des questions de fiscalité de l'ONG CCFD-Terre solidaire. *«Mais cela nous énerve d'entendre dire que tout est gagné. Il y a un moment d'opportunité exceptionnel, il ne faut rien lâcher»* et notamment réclamer la publication détaillée, pays par pays, des taxes et des activités des entreprises. Cela ne figure pas dans les propositions de l'OCDE.

«On a enfin réussi à expliquer au grand public que le problème ce n'était pas seulement les îles Caïmans mais les montages des entreprises», qui voient leur image de marque menacée. La chaîne américaine de cafés Starbucks, conspuée au Royaume-Uni pour ses méthodes d'optimisation, a annoncé en avril dernier qu'elle déplacerait son siège européen d'Amsterdam à Londres pour *«payer plus d'impôts»*.

Pour Pascal Saint-Amans, qui mène à l'OCDE à la fois l'initiative anti-optimisation et la mise en place d'un système mondial d'échange automatique de données fiscales, il s'agit de frapper *«au cœur du réacteur»*. *«Bien sûr qu'il y aura toujours de la planification fiscale, mais ce sera à la marge. L'optimisation massive, les taux d'imposition effectifs de 2%, ce sera fini»* si l'OCDE est suivie, prédit-il à l'AFP.

M. Saint-Amans reconnaît toutefois qu'il reste beaucoup de travail et en particulier une *«vraie question concernant les "patent boxes"»,* censées encourager l'innovation en pratiquant des prélèvements peu élevés sur les revenus des brevets. Ces niches, mises en place par exemple par la Grande-Bretagne et l'Espagne, sont souvent accusées de créer de véritables trous noirs fiscaux, sans rapport avec la présence dans le pays de réelles activités de recherche et développement.

M. Saint-Amans prédit aussi que le combat contre l'optimisation pourrait attiser encore la concurrence fiscale. Mardi, tout en mettant fin au «double Irlandais», Dublin a prévenu qu'il n'était pas question de toucher à son taux très bas d'impôt sur les sociétés, de 12,5%. Et dans la foulée, l'Irlande a annoncé la création d'une «patent box».

Agence France-Presse



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Google quitterait le paradis des Bermudes

Attaqué pour sa stratégie d'optimisation fiscale, Google réfléchit depuis plusieurs mois, en secret, à une modification de son organisation juridique et fiscale mondiale.

La multinationale américaine envisage, dans ce cadre, de démanteler sa société aux Bermudes, pour se concentrer sur son implantation en Irlande, où le taux d'imposition des sociétés de 12,5% reste très compétitif. L'idée est à la fois de restaurer son image et d'anticiper le durcissement des règles fiscales.

Le projet est, selon nos informations, discuté au niveau du management et du conseil d'administration de Google, où il fait débat. Il est de fait ultrasensible, les Bermudes étant aujourd'hui le pivot du schéma fiscal du moteur de recherche. Parmi les partisans du changement figurerait Patrick Pichette, le directeur financier de Google depuis 2008, et premier vice-président du groupe. Les actionnaires, eux, exprimeraient des réticences.

La décision de l'Irlande, le 14 octobre, de changer sa loi et de mettre fin au fameux «double irish» — cette technique fiscale basée sur le statut de société hybride irlandaise, qui permet aux multinationales implantées à Dublin de délocaliser leurs profits vers des paradis fiscaux — devrait renforcer les soutiens du projet.

Ce «double irish» est en effet utilisé par Google pour extérioriser ses profits aux Bermudes. Son interdiction condamne donc l'implantation bermudienne de Google à l'horizon 2020 au plus tard.

Schématiquement, Google a créé à Dublin deux sociétés. La première (Google Ireland Limited, siège européen de Google, avec 2500 employés) est une société opérationnelle classique, qui reçoit toutes les redevances de la part des filiales du groupe en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

Elle transfère ces profits (par un détour par les Pays-Bas) à une seconde entité, Google Ireland Holding, qui se trouve être une société hybride, dont la particularité statutaire est d'être enregistrée en Irlande mais d'avoir sa résidence fiscale ailleurs, où l'impôt sur les sociétés est nul. Dans le cas de Google Ireland Holding, c'est aux Bermudes où la structure y apparaît sous la dénomination de Google Bermuda Unlimited. Le montage est parfait. L'économie d'impôts, totale.

Interrogé par Le Monde sur ses projets, Google a refusé de commenter mais rappelé que le groupe appliquait les lois à la lettre.

Le Monde

UL
CAMPUS HUMAIN

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Professeures ou professeurs

COMPTABILITÉ

Faculté des sciences de l'administration, École de comptabilité

Postes réguliers à temps plein
CLÔTURE DU CONCOURS : 26 novembre 2014
ENTRÉE EN FONCTION : le 1er février 2015 ou à déterminer avec la personne choisie
INFORMATION : ulaval.ca/emplois/www.fsa.ulaval.ca/ecolecomptabilité

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

UNIVERSITÉ LAVAL

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

MÉDAC

APPEL DE CANDIDATURES

Le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), OBNL fondé par Yves Michaud et voué à la défense des droits des investisseurs, est à la recherche d'un(e) :

responsable du développement des partenariats et du recrutement

SOMMAIRE DES FONCTIONS :

- Identifier des organisations membres du MÉDAC ou susceptibles de le devenir, prendre contact avec leurs dirigeants et analyser leurs besoins à l'égard des outils et services offerts par le MÉDAC;
- Chercher et proposer des stratégies et moyens de sensibilisation de leurs effectifs ou structures internes afin de les faire adhérer et participer aux différentes interventions du MÉDAC;
- Appuyer les groupes et les organismes du milieu des retraités et préretraités impliqués dans la gestion de fonds de pension en favorisant leur formation et information;
- Développer de nouveaux réseaux afin de répondre aux besoins et aux grands enjeux identifiés dans la communauté financière.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée doit détenir une formation universitaire de 1er cycle en administration, en gestion de projets, en communication ou en sciences sociales, avoir au moins 6 ans d'expérience pertinente dans des fonctions connexes dans le secteur de l'économie.

Consultez notre site web pour une description complète du poste, des conditions de travail et des détails de postulation au

www.medac.qc.ca/emploi

LE MONDE

Le Parlement britannique prépare un référendum sur l'appartenance à l'UE

Londres — Le texte prévoyant l'organisation d'un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (UE) d'ici à 2017 a été adopté vendredi en première lecture par les députés britanniques.

Le premier ministre conservateur, David Cameron, s'est engagé fin 2013 à tenir un tel référendum s'il remportait les prochaines élections législatives, en mai 2015, face à la montée en puissance du parti populiste et anti-européen UKIP.

283 députés sur 650 se sont prononcés en faveur du texte vendredi, ses opposants travaillistes et libéraux-démocrates ayant décidé de boycotter le vote.

Une précédente tentative de faire adopter le texte avait échoué en début d'année: s'il avait franchi l'étape de la chambre basse, il avait été retoqué à la chambre haute du Parlement de Westminster.

Une précédente tentative de faire adopter le texte avait échoué en début d'année

Le ministre des Affaires étrangères Philip Hammond, qui défendait la motion, a estimé que *«l'avenir de notre relation avec l'Union européenne* [était] *sans doute la question stratégique la plus importante à laquelle le pays est confronté aujourd'hui»*. Selon lui, depuis l'adhésion du Royaume-Uni, l'union *«s'est transformée d'un marché commun en un supertat putatif»*.

«L'Europe aujourd'hui est très différente de celle pour laquelle les gens ont voté en 1975 et pourtant on n'a jamais demandé aux Britanniques s'ils étaient d'accord avec aucun de ces changements», a-t-il ajouté, estimant qu'il ne fallait donc pas s'étonner que *«le soutien démocratique à l'UE soit fragile, pour parler diplomatiquement»*.

Une deuxième lecture est programmée devant la chambre basse du Parlement avant son passage devant la chambre des Lords.

Agence France-Presse

Des manifestants commencent à s'installer devant Westminster

Londres — Quelque 200 militants anti-gouvernement se sont rassemblés devant le parlement britannique vendredi, affirmant vouloir y établir un campement «Occupy Democracy».

Les manifestants, dont certains portaient des masques de Guy Fawkes, symbole du collectif de hackers Anonymous, et brandissaient une large banderole réclamant une *«vraie démocratie maintenant»*, ont organisé cette action à la veille d'une manifestation du Trade Union Congress (TUC), qui réunit les principaux syndicats britanniques.

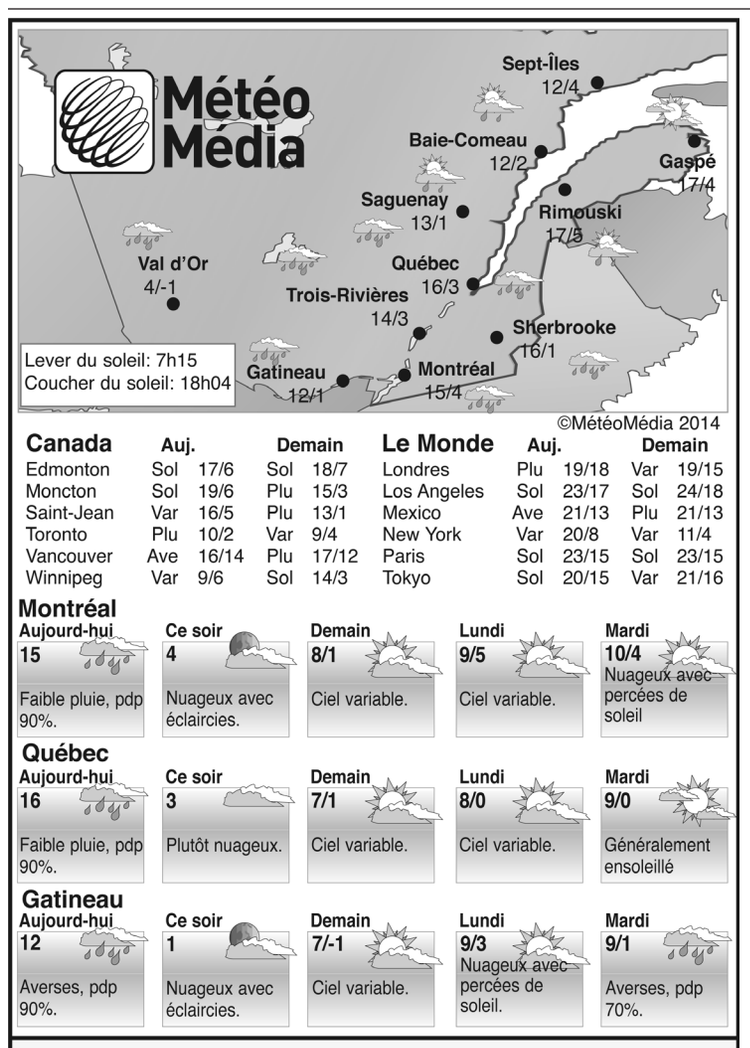
Des dizaines de milliers de personnes sont attendues à cette manifestation, pour réclamer des hausses de salaire.

Les militants, rassemblés devant Westminster sous l'œil de 25 policiers, ont affirmé vouloir rester sur place pendant neuf jours. La police leur a rétorqué qu'ils n'étaient pas autorisés à avoir des sacs de couchage et des tentes à cet endroit.

Vers 22 h GMT, une cinquantaine de militants étaient toujours rassemblés, assis sous des couvertures et buvant du thé.

Aucun incident n'a été signalé par la police pendant la soirée.

Agence France-Presse



Canada	Auj.		Demain		Le Monde	Auj.		Demain	
Edmonton	Sol	17/6	Sol	18/7	Londres	Plu	19/18	Var	19/15
Moncton	Sol	19/6	Plu	15/3	Los Angeles	Sol	23/17	Sol	24/18
Saint-Jean	Var	16/5	Plu	13/1	Mexico	Ave	21/13	Plu	21/13
Toronto	Plu	10/2	Var	9/4	New York	Var	20/8	Var	11/4
Vancouver	Ave	16/14	Plu	17/12	Paris	Sol	23/15	Sol	23/15
Winnipeg	Var	9/6	Sol	14/3	Tokyo	Sol	20/15	Var	21/16

Montréal

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
15	4	8/1	9/5	10/4
Faible pluie, pdp 90%.	Nuageux avec éclaircies.	Ciel variable.	Ciel variable.	Nuageux avec percées de soleil

Québec

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
16	3	7/1	8/0	9/0
Faible pluie, pdp 90%.	Plutôt nuageux.	Ciel variable.	Ciel variable.	Généralement ensoleillé

Gatineau

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
12	1	7/-1	9/3	9/1
Averses, pdp 90%.	Nuageux avec éclaircies.	Ciel variable.	Nuageux avec percées de soleil.	Averses, pdp 70%.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.
Météo Média

Nouveaux heurts à Hong Kong

Manifestants et policiers s'affrontent après le démantèlement d'un campement

KATY LEE
à Hong Kong



KIN CHEUNG ASSOCIATED PRESS
Des manifestants ont tenté de forcer un cordon de police

De nouveaux heurts ont éclaté à Hong-Kong vendredi soir alors que des manifestants prodémocratie tentaient de reprendre un campement dans le quartier densément peuplé de Mongkok, qui avait été partiellement démantelé plus tôt dans la journée par la police.

La police a utilisé du gaz poivre et des matraques pour repousser les manifestants qui tentaient d'occuper à nouveau une voie principale de Mongkok, où ils avaient installé leur campement pendant près de trois semaines, selon un journaliste de l'AFP sur place.

Vendredi à l'aube, la police hongkongaise avait démantelé ce campement, au risque de compromettre le retour au dialogue proposé par le gouvernement local aux étudiants pour mettre fin aux blocages.

Après la destruction cette semaine des barricades érigées sur l'île principale, à Admiralty, près du siège du pouvoir, et à Causeway Bay, quartier commerçant prisé des Chinois, les policiers ont dégagé le campement, et enlevé tentes et barricades sans rencontrer de résistance, sous les vivats des riverains.

«Et comment je suis heureuse! Les routes sont faites pour les voitures. Nous devons travailler», se réjouissait Wong, une quinquagénaire employée de ménage.

Les affrontements ont éclaté à 20 h locales, lorsque des manifestants ont tenté de forcer le cordon de police autour du site du campement démantelé. Les manifestants ont déployé des parapluies et forcé le cordon de police, amenant les policiers à faire usage de matraques et de gaz poivre pour les repousser.

La veille, le chef de l'exécutif local, Leung Chun-ying, avait entrouvert la porte des discussions une semaine après que son gouvernement eut annulé un premier rendez-vous avec les contestataires.

Démission réclamée

Ces derniers réclament sa démission et l'instauration d'un véritable suffrage universel dans le territoire autonome, passé dans le giron chinois en 1997 et qui vit sa plus grave crise politique depuis cette date.

«Au cours des derniers jours, et y compris ce matin via des tiers, nous avons fait savoir aux étudiants que nous aimerions entamer un dialogue sur le suffrage universel le plus rapidement possible, et si possible durant la semaine à venir», a dit Leung Chun-ying à la presse.

Échaudes par les revirements apparents de l'exécutif, les syndicats d'étudiants avaient accueilli cette offre avec prudence. Vendredi matin, après l'opération de Mong Kok, ils faisaient planer la menace d'une fin de non-recevoir.

«Cette intervention n'était pas uniquement destinée à dégager les barricades mais à faire partir tous [les manifestants] *de la zone occupée»,* a réagi Ivan Law, de la Fédération des étudiants de Hong Kong (HKFS). *«Je suis très déçu»*, a-t-il déclaré à l'AFP, précisant que son syndicat se réunirait dans la journée pour décider de la suite.

En fait de dialogue, les étudiants ne se font guère d'illusion sur leurs chances d'obtenir satisfaction. Si la Chine a accepté le principe du suffrage universel pour l'élection du prochain chef de l'exécutif en 2017, elle entend garder la haute main sur le processus électoral et conserver le contrôle des candidatures, à travers un comité avec droit de véto.

Pékin ne va pas changer d'avis, a prévenu «C.Y» comme est surnommé à Hong Kong le chef du gouvernement local. *«La politique, c'est l'art du possible et nous devons faire la part des choses entre ce qui est possible et ce qui est impossible»,* a-t-il dit.

La nouvelle proposition du pouvoir ponctue plusieurs jours de heurts entre protestataires et policiers munis de matraques et de bombes au poivre.

Les images montrées en boucle par la télévision locale d'un manifestant battu par des policiers en civil ont achevé de scandaliser les manifestants, tout en inquiétant Washington qui a souhaité une *«enquête claire et rapide»*.

Agence France-Presse

Abbas appelle les Palestiniens à protéger la mosquée Al-Aqsa

Jérusalem — Le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé vendredi ses compatriotes à empêcher l'accès à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem aux colons israéliens et à utiliser *«tous les moyens»* pour protéger le site.

Ces déclarations surviennent quelques jours après des heurts entre policiers israéliens et des Palestiniens protestant contre la venue de fidèles juifs sur le site, vénéré à la fois par les juifs et les musulmans.

«Il n'est pas suffisant de dire que des colons sont venus, ils doivent être empêchés d'entrer sur le site par tous les moyens», a affirmé M. Abbas lors d'une conférence de presse à Ramallah, en Cisjordanie.

«C'est notre Al-Aqsa et notre lieu saint, ils n'ont pas le droit d'entrer et de le désacraliser», a-t-il ajouté, soulignant que défendre Al-Aqsa signifiait défendre Jérusalem, dont les Palestiniens entendent faire la capitale de l'État auquel ils aspirent. *«Jérusalem est le bijou de la couronne et la capitale éternelle de l'État de Palestine. Sans elle, il n'y aura pas d'État»,* a-t-il dit, ajoutant: *«Il est important que les Palestiniens soient unis afin de protéger Jérusalem»*.

Plus tôt vendredi, des centaines de Palestiniens ont défilé à Gaza à l'appel du mouvement islamiste Hamas contre ce qu'ils dénoncent comme des agressions israéliennes contre Al-Aqsa.



SEBASTIAN SCHEINER ASSOCIATED PRESS
La police a autorisé des groupes de juifs à se rendre sur l'esplanade des Mosquées.

Les manifestants ont brûlé le drapeau israélien dans la rue lors de ce rassemblement après la prière du vendredi, auquel se sont joints les sympathisants d'autres organisations comme le Jihad islamique.

Ismail Radwan, un dirigeant du Hamas, organisation islamiste radicale qui contrôle de fait la bande de Gaza, a appelé *«notre peuple à Jérusalem et en Cisjordanie à défendre Al-Aqsa»*. Al-Aqsa est le troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine en Arabie Saoudite.

L'esplanade sur laquelle elle se trouve est le théâtre de heurts chroniques. Mais ceux-ci sont devenus encore plus réguliers et plus violents depuis quelques mois, sous l'effet des tensions entre Israéliens et Palestiniens et juifs et musulmans, et de la guerre cet été dans la bande de Gaza.

Pour les juifs, le site est le lieu du second Temple, détruit en l'an 70 par les Romains. Le mur des Lamentations, vestige du second Temple, est situé en contrebas de l'esplanade.

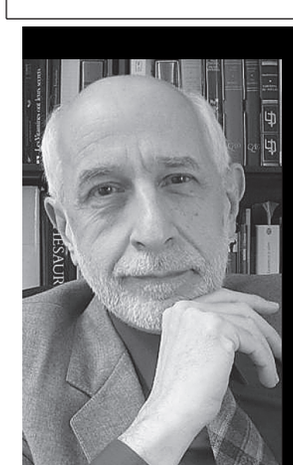
À l'occasion de la fête juive de Souccot, la police avait autorisé lundi des groupes de fidèles juifs, y compris des extrémistes de droite, à se rendre sur l'esplanade, à certaines heures et sous stricte surveillance. La venue des pèlerins juifs a déclenché la colère de certains fidèles musulmans et des heurts ont éclaté sur l'esplanade entre les policiers et des jeunes Palestiniens, repoussés et enfermés dans l'enceinte de la mosquée.

Les musulmans dénoncent les restrictions imposées par les autorités israéliennes au nom de la sécurité à leur accès à l'esplanade et s'indignent de provocations de la part de certains juifs y accédant. Ils s'inquiètent aussi que les autorités israéliennes puissent finir par donner aux juifs le droit de prier sur l'esplanade.

Vendredi, environ 5000 fidèles musulmans y ont pris part à la prière, qui s'est tenue sans incident, a dit une porte-parole de la police israélienne. La police avait cependant interdit l'accès aux hommes de moins de 50 ans.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a exigé lundi la fin des *«provocations»* sur ce site. Le premier ministre Benjamin Nétanyahou a répondu qu'Israël ne touchera pas au *«statu quo»* régissant l'esplanade.

Agence France-Presse


Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Le torchon brûle entre l'ONU et Kinshasa

Nations unies — L'ONU a jugé vendredi *«extrêmement inquiétantes»* les informations sur le rappel de son responsable pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), tout en précisant n'avoir eu pour l'instant aucune confirmation officielle de cette décision. *«Il s'agirait d'un développement extrêmement inquiétant et que nous rejetterions»,* commenté le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

Agence France-Presse

LE MONDE



ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

La secte terroriste avait publié en mai dernier une vidéo montrant les jeunes femmes enlevées.

Le Nigeria annonce un accord de cessez-le-feu avec Boko Haram

L'incertitude continue de planer sur le sort des lycéennes kidnappées

Abuja — Le Nigeria a annoncé vendredi avoir conclu un accord de cessez-le-feu avec le groupe islamiste armé Boko Haram, mais l'incertitude demeure sur la libération de plus de 200 lycéennes dont l'enlèvement mi-avril avait suscité un émoi international.

«Un accord de cessez-le-feu a été conclu entre le gouvernement fédéral du Nigeria et Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad [groupe pour la prédication et le jihad, plus connu sous le nom de Boko Haram] » a déclaré le chef d'état-major de l'armée nigériane Alex Badeh.

«J'ai donné des directives aux chefs des différents corps de l'armée afin que l'on s'assure que ces récents développements soient appliqués sur le terrain» a-t-il ajouté, alors que le conflit a déjà fait des milliers de morts depuis cinq ans.

En parallèle, le premier secrétaire de la présidence, Hassan Tukur, a affirmé qu'un accord avait été conclu avec le groupe islamiste mettant fin aux violences et prévoyant la libération de 219 jeunes filles toujours portées disparues.

«Ils ont accepté de libérer les jeunes filles de Chibok», a-t-il ajouté, faisant référence aux 219 adolescentes toujours portées disparues depuis leur enlèvement le 14 avril dernier dans leur lycée de Chibok, dans le nord-est du Nigeria.

Ce kidnapping avait provoqué l'indignation internationale et un déferlement de bons sentiments, surtout lorsque le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, avait menacé de marier les captives de force et de les traiter en esclaves.

Mais le porte-parole des services de sécurité nigérians a affirmé vendredi qu'aucun accord n'avait encore été conclu pour la libération des lycéennes. *«Cet aspect n'a pas encore abouti mais nous nous en rapprochons de plus en plus»,* a déclaré le responsable du Centre national d'information, Mike Omeri. Les différents services du gouvernement nigérian ont déjà par le passé diffusé des déclarations contradictoires sur des événements de première importance.

Par ailleurs, le ministère camerounais de la Défense a annoncé vendredi soir que huit militaires camerounais et 107 membres de Boko Haram avaient été tués lors d'intenses combats mercredi et jeudi dans l'Extrême-Nord Cameroun, près de la frontière avec le Nigeria.

Incursions

Depuis plusieurs mois, Boko Haram a intensifié ses incursions armées au Cameroun voisin.

Vendredi soir, la présidence nigériane, l'armée et Mike Omeri s'entendaient toutefois sur le fait qu'un accord de cessez-le-feu avait bien été atteint avec le groupe armé islamiste.

«Les terroristes ont déjà annoncé un cessez-le-feu. Le gouvernement du Nigeria a fait de même», a souligné M. Omeri dans une déclaration séparée.

Certains avaient émis des doutes sur un accord entre Abuja et Boko Haram, survenant juste au moment où le président nigérian Goodluck Jonathan est censé annoncer sa candidature à sa propre succession, en février prochain, et alors que les questions de sécurité sont au cœur du débat politique.

D'autant que le gouvernement et l'armée nigérians ont déjà annoncé à plusieurs reprises la fin de l'insurrection armée qui a fait plus de 10 000 morts dans le pays ces cinq dernières années, et la libération imminente des lycéennes, sans que ces déclarations ne soient suivies d'effets.

M. Tukur affirme avoir représenté le gouvernement nigérian lors de deux rencontres avec les insurgés islamistes au Tchad, sous la médiation du président tchadien Idriss Deby.

N'Djamena a refusé de commenter la tenue de pourparlers sur son sol, mais une source sécuritaire tchadienne à affirmé à l'AFP avoir été impliquée dans de telles discussions. Une zone d'ombre plane aussi sur Danladi Ahmadu, celui que M. Tukur présente comme son interlocuteur au sein de Boko Haram, inconnu de tous.

«Je n'ai jamais entendu parler de ce monsieur, et si Boko Haram voulait déclarer un cessez-le-feu, cela viendrait de leur chef, Abubakar Shekau», a estimé Shehu Sani, un spécialiste de Boko Haram qui a négocié à plusieurs reprises avec le groupe islamiste aux côtés du gouvernement nigérian.

Danladi Ahmadu a donné une interview au service en haoussa de la Voix de l'Amérique, vendredi, dans laquelle il s'est présenté comme *«chef de la sécurité»* du groupe islamiste, en charge de la communication. Il n'a pas parlé de cessez-le-feu et il a été très vague sur le contenu des pourparlers avec les autorités nigérianes. Il a même prétendu ne jamais avoir rencontré Shekau.

Dans une série de messages vidéo publiés depuis 2012, Shekau a toujours nié la tenue de pourparlers avec le gouvernement et il a toujours affirmé que le nord du Nigeria, majoritairement musulman, ne vivrait en paix que le jour où la charia (loi islamique) y serait strictement appliquée.

Agence France-Presse

ÉTUDIANTS DISPARUS AU MEXIQUE

Des milliers de manifestants défilent à Acapulco

Acapulco — Des milliers de manifestants, dont certains le visage masqué, défilaient vendredi à Acapulco, principale ville de l'État de Guerrero au sud du Mexique, pour exiger des autorités qu'elles retrouvent les 43 élèves-enseignants disparus depuis trois semaines.

«Vivants ils les ont emmenés, vivants nous les voulons!», crient étudiants, enseignants et paysans qui demandent également la démission du gouverneur du Guerrero, Angel Aguirre, pour sa gestion de cette affaire.

«Nous sommes indignés parce que ça n'est pas un cas isolé. Beaucoup d'entre nous sommes des parents, nous voyons des choses horribles et nous voulons lutter», dit à l'AFP Magdalena Catalan, une enseignante de 34 ans. La manifestation a commencé dans le calme mais dans un climat de colère.

Le Mexique et la communauté internationale continuent d'exprimer leur émotion et leur indignation après les événements d'Iguala, la ville où 43 jeunes entre 17 et 21 ans ont disparu le 26 septembre après une fusillade provoquée par des policiers et des hommes armés, présumés narcotrafiquants, et qui avait fait six morts et 25 blessés.

Plus d'un millier de policiers continuent à chercher les jeunes disparus tandis que les experts n'ont pour l'instant identifié aucun d'entre eux parmi les dizaines de cadavres trouvés dans plusieurs fosses clandestines ces derniers jours.

«Nous voulons que les autorités cessent de faire semblant, elles savent déjà s'ils sont vivants ou morts. Et nous voulons qu'on nous montre les corps ou qu'on les libère», dit Jesus Gonzalez, un professeur portant une chemise à l'effigie de « Che » Guevara et un sombrero de paille pour se protéger du soleil.

Plusieurs parents des élèves-enseignants de l'école normale rurale d'Ayotzinapa participent à cette marche de solidarité qui, disent-ils, les aident à tenir après tant de jours d'angoisse et de douleur. *«Ca nous fait ressentir que nous ne sommes pas seuls»*, dit l'un d'entre eux.

Agence France-Presse

SOMMET DE MILAN

Russes, Ukrainiens et Européens progressent, sans parvenir à un accord

AMÉLIE HERENSTEIN
à Milan

Plusieurs réunions entre dirigeants russe, ukrainien et européens ont permis d'obtenir des avancées vendredi à Milan, particulièrement sur les livraisons de gaz en Ukraine, même si le conflit dans l'est du pays est toujours loin d'être réglé. Un accord sur le gaz n'a certes pas été scellé entre les présidents russe Vladimir Poutine et ukrainien Petro Porochenko, mais des progrès ont été annoncés.

«Je peux dire que nous avons obtenu certains progrès mais que des détails doivent encore être discutés», a déclaré vendredi le président ukrainien, à l'issue d'une troisième réunion avec son homologue russe en moins de douze heures, et le premier tête-à-tête entre les deux hommes depuis le mois d'août.

Des progrès mais toujours pas de *«résultats concrets»,* a-t-il reconnu, sur ce contentieux gazier qui empoisonne non seulement les relations entre Russes et Ukrainiens, mais aussi entre Russes et Euopéens. Il a dit espérer un accord définitif sur cette question lors d'une réunion mardi à Bruxelles entre Européens, Ukrainiens et Russes.

Le président russe a appelé de son côté les Européens avant cette réunion à *«épauler»* financièrement l'Ukraine. L'accord sur les livraisions de gaz russe repose en partie sur un financement international, encore à trouver, pour aider Kiev à régler sa note de gaz envers Moscou.

Le président ukrainien avait déjà fait état de *«progrès»* après sa seconde entrevue de la journée avec M. Poutine, cette fois accompagné par le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel.

Après cette réunion, le président français s'était alors montré résolument optimiste, considérant que l'accord sur le gaz était *«maintenant vraiment à portée de main». «C'est très important pour les Ukrainiens et très rassurant pour les Russes qui veulent effectivement être payés»*, a-t-il souligné.

Menaces

M. Poutine avait d'ailleurs menacé jeudi depuis Belgrade, où il a été reçu avec tous les honneurs, de couper le robinet du gaz cet hiver si un accord n'était pas rapidement trouvé. Il peut donc s'estimer satisfait de ces entretiens, qu'il a qualifiés de *«bons»,* d'autant que sur le conflit en Ukraine, aucune percée n'a réellement été obtenue.

Les Européens ont néanmoins exprimé dans l'ensemble leur optimisme après ces rencontres dans la capitale lombarde, en marge d'un sommet de l'Asem, forum regroupant Européens et Asiatiques.

Un premier mini-sommet le matin a rassemblé les présidents russe, ukrainien, mais aussi Mme Merkel, M. Hollande, le premier ministre britannique David Cameron, le chef du gouvernement italien Matteo Renzi et les dirigeants de l'Union européenne Herman Van Rompuy et Jose Manuel Barroso.

Mais de l'aveu du président français « *rien d'essentiel n'a été dit* ». En revanche, dans l'après-midi, lors de la réunion limitée aux dirigeants ukrainien, russe, français et allemand, *«nous avons avancé davantage»*, a assuré M. Hollande.

Il a ainsi évoqué un accord pour accélérer les échanges de prisonniers ukrainiens et issus des rangs séparatistes pro-russes. *«Il y a une volonté commune de faire respecter le cessez-le-feu»* conclu le 5 septembre entre ces combattants dans l'est de l'Ukraine, a-t-il encore souligné.

La chancelière allemande avait, elle aussi, reconnu que le mini-sommet n'avait pas permis de « percée » dans les discussions. Mais *«il y a un eu un rapprochement sur certains détails»,* a-t-elle ajouté, référence à la surveillance des frontières par des drones.

Un accord a été conclu pour une participation de la Russie au contrôle de la frontière russo-ukrainienne par ces drones, ce qu'a confirmé M. Poutine vendredi après son tête-à-tête avec M. Porochenko. Et les Russes sont prêts à fournir eux-mêmes des drones, selon M. Hollande.

Agence France-Presse



CULTURE



CRISTINA QUICLER AGENCE FRANCE-PRESSE

Inconnue jusqu'en 2010, l'œuvre *L'éducation de la Vierge* date des jeunes années andalouses du maître espagnol.

Un Velázquez inédit retrouvé à Séville

Séville, Espagne — Une peinture attribuée au maître espagnol Diego Velázquez datant du début du XVII^e siècle et de ses jeunes années andalouses, inconnue jusqu'en 2010, sera exposée jusqu'au 15 janvier à Séville avant de passer peut-être par le Louvre, a affirmé vendredi le commissaire d'exposition.

L'œuvre *L'éducation de la Vierge*, appartenant à l'Université de Yale aux États-Unis et qui daterait de 1616-1617, est présentée depuis mercredi dans le cadre d'une exposition, à l'Espace Santa Clara, consacrée aux premières années de Velázquez, lorsqu'il se trouvait encore à Séville, sa ville natale.

L'accrochage mérite le détour, ne serait-ce qu'en raison de l'histoire rocambolesque entourant le tableau ayant appartenu à une famille américaine faisant du fret maritime, les Townsend, qui l'ont léguée à Yale.

Présenté comme le tableau d'un anonyme espagnol du XVII^e siècle, il a ensuite croupi dans les sous-sols de cette prestigieuse université du Connecticut, dans le nord-est des États-Unis, jusqu'à sa découverte par un conservateur, a raconté à l'AFP le commissaire de l'exposition, Benito Navarrete.

C'est ensuite l'historien de l'art John Marciari, par ailleurs également conservateur à Yale, qui publie en 2010 un article ne faisant pas l'unanimité, où il y affirme sans ambages que le tableau est bien un Velázquez.

La controverse s'est d'ailleurs poursuivie lors d'un congrès consacré au peintre, organisé à l'occasion de cette exposition, et qui a rassemblé une trentaine de spécialistes à Séville: un autre grand expert de Velázquez a estimé qu'il ne s'agissait que d'une copie d'une toile du même nom signée du peintre andalou Juan de Roelas (1560-1625), également exposée.

Dans son *Éducation de la Vierge*, le jeune Diego de Silva Velázquez (1599-1660), alors âgé de 17 ans, fait l'apologie de l'éducation — on y voit sainte Anne qui apprend la lecture à Marie — et va à l'encontre de l'idée selon laquelle la Vierge ne pouvait qu'avoir la science infuse, raconte le commissaire. Étonnamment, la petite Marie regarde le spectateur, droit devant elle.

Selon Benito Navarrete, le tableau pourrait être exposé en 2015 au Louvre, à l'occasion de la première exposition monographique consacrée en France au grand peintre de l'école espagnole.

Les œuvres de cette période sont rares, car elles ont été dispersées par les riches collectionneurs de Séville.

Agence France-Presse

Les professeurs craquent pour Larry Tremblay

C'est *L'orangeraie* de Larry Tremblay qui a remporté jeudi à Sherbrooke le Prix littéraire des enseignants décerné par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), en collaboration avec l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). Ce faisant, *L'orangeraie* poursuit une moisson de prix déjà riche (avec notamment le Prix des libraires du Québec), récolte appelée à se multiplier encore, l'œuvre figurant parmi les finalistes pour plusieurs autres prix littéraires, dont celui du Gouverneur général.

Le Devoir

Après 20 ans de concerts, le festival Woodstock en Beauce ne reviendra pas

STÉPHANIE MARIN

Après 20 ans de concerts, le festival de musique Woodstock en Beauce n'est plus.

Les organisateurs ont annoncé vendredi que la 20^e édition du festival en plein air, tenue en juin 2014, aura été la dernière. Ils se disent toutefois heureux *«d'avoir bouclé la boucle avec succès»*.

«L'édition 2014 a donné lieu à des moments magiques qui laisseront des souvenirs impérissables à tous les festivaliers qui y étaient», est-il écrit dans un communiqué mis en ligne sur le site du festival.

L'événement se tenait à Saint-Éphrem-de-Beauce depuis 1995.

Les organisateurs montrent la municipalité du doigt pour son manque de soutien, en plus de s'avouer essoufflés. C'est ce qui au final aura eu raison, disent-ils, de l'existence du festival.

C'est inexact, dit le maire de la petite municipalité de 2600 habitants, Norman Roy. *«On n'avait aucune entente avec eux et on n'avait rien promis»*, a-t-il dit en entrevue vendredi avec La Presse canadienne.

> ***«L'édition 2014 a donné lieu à des moments magiques qui laisseront des souvenirs impérissables à tous les festivaliers qui y étaient»***
>
> **Les organisateurs de Woodstock en Beauce**

Il dit avoir fait son possible pour aider l'événement, dans les limites des ressources de la municipalité. Celle-ci aurait payé une ligne électrique de 40 000$ pour le festival, lui faisant faire des économies d'essence en réduisant son utilisation de génératrices. Le village a notamment prêté des locaux à la Sûreté du Québec, qui venait assurer l'ordre au festival.

À quelques reprises, l'existence de l'événement a été menacée en raison de ses problèmes financiers.

Cela fait cinq ans qu'ils ont des ennuis *«parce que mère Nature n'est pas de leur bord [...]»*, résume le maire. Il juge que la disparition de Woodstock en Beauce *«va laisser un grand trou»*.

Le maire Roy envisage d'ores et déjà de parler aux organisateurs du festival et à d'autres gens d'affaires pour occuper cette plage horaire de l'été avec un autre spectacle rock, mais sûrement de moindre envergure, dit-il. Car le festival avait son importance en matière de retombées économiques pour les commerçants du village et était une activité courue qui mettait de la vie dans la région, dit-il.

Un communiqué mis en ligne sur le site de l'événement précise que l'organisation ne fera aucun commentaire, mais confirme que c'est *«de façon définitive que la page se tourne sur l'événement Woodstock en Beauce»*.

De nombreux artistes d'ici et ailleurs se sont produits lors du festival québécois au cours des années, notamment Papa Roach, Creed, Rise Against, Three Days Grace, Lisa LeBlanc, Louis-Jean Cormier, Loco Locass, Misteur Valaire et Les Trois Accords.

Des dizaines de milliers de personnes se rendaient ces dernières années camper et écouter de la musique sous les étoiles. En 2014, il y avait eu plus de 60 000 visiteurs selon les organisateurs de Woodstock en Beauce.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Michel Tremblay immortalisé en son royaume

Le riche univers de Michel Tremblay affiche désormais ses couleurs à même la trame urbaine qui l'inspire. L'organisme de bienfaisance MU inaugurait vendredi sur le Plateau Mont-Royal une murale où se mêlent plusieurs des personnages phares de l'écrivain: du jeune Marcel à Albertine, en passant par Thérèse ou l'incontournable Germaine Lauzon. L'œuvre de l'artiste-peintre Rafael Sottolichio, ici en conversation avec l'auteur, étire ses formes sur un mur des habitations Plateau-Mont-Royal, rue Saint-Dominique, entre Mont-Royal et Villeneuve. Elle est la huitième murale de la série Hommage aux bâtisseurs culturels montréalais.

CINÉMA

La mort en fête

LA LÉGENDE DE MANOLO (V.F. DE THE BOOK OF LIFE)
★★★1/2
Réalisation: Jorge R. Gutierrez. Scénario: J. R. Gutierrez, Douglas Langdale. Montage: Ahren Shaw. Musique: Gustavo Santaolalla, Paul Williams. États-Unis–Mexique, 2014, 95 minutes

FRANÇOIS LÉVESQUE



TWENTIETH CENTURY FOX

Un festin pour les yeux, le film *La légende de Manolo* confère à chaque univers une signature visuelle distincte, mais toujours luxuriante, avec foisonnement de détails.

Les dieux, pour peu qu'ils existent, aiment à contempler l'humanité avec amusement ou effarement, selon le lieu et l'époque, avec la froide objectivité que leur confèrent distance et statut. Pour se désennuyer, ils s'improvisent volontiers maîtres marionnettistes. Si la mythologie grecque regorge d'exemples patents, elle n'a pas, cela dit, le monopole de l'intervention divine, en témoigne *La légende de Manolo*, un film d'animation conçu autour du *Día de muertos*, ou Jour des morts.

Sinistre, le contexte? Pas le moins du monde. En effet, cette célébration mexicaine se distingue par son caractère festif et extrêmement coloré, deux particularités que le film de Jorge R. Gutierrez met d'ailleurs fort bien en évidence, tant dans la conception amusante de ses personnages, dont les articulations apparentes évoquent des mannequins de bois, que dans la débauche de coloris chatoyants qui inonde l'écran. Faut-il s'en étonner, le film est produit par le cinéaste Guillermo del Toro (dont le prologue de *Hellboy II – L'armée d'or* constitue une source d'inspiration manifeste), chantre du macabre rendu chaleureux.

Classique, dans le bon sens, l'intrigue est bâtie sur un triangle amoureux: Manolo, musicien dans l'âme reconverti en toréador pour faire plaisir à son père, Joaquin, militaire vaniteux comme son père avant lui, et, entre les deux, la belle et spirituelle Maria. Amis depuis l'enfance, ils font sans le savoir l'objet d'un pari entre La Muerte, qui règne sur le royaume des morts, et son conjoint Xabila, qui régente quant à lui le monde des oubliés, un non-lieu où errent les âmes des disparus dont personne ne se souvient. L'enjeu? Qui, de Manolo ou de Joaquin, gagnera le cœur de Maria. Une visite scolaire dans un musée en compagnie d'une guide avisée sert de parenthèse à la fois pédagogique et humoristique au récit.

Un festin pour les yeux, donc, le film confère à chaque univers (le musée, le Mexique des protagonistes, le royaume des morts et celui des oubliés) une signature visuelle distincte, mais toujours luxuriante, avec foisonnement de détails, de motifs et de fioritures extravagantes. Une belle surprise.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

ORDONNANCES

À sa séance du 14 octobre 2014, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

- B-3, o. 424 et P-1, o. 385 relatives à la tenue d'événements sur le domaine public (saison 2014, 8^e partie, B);

- B-3, o. 425 et P-1, o. 386 relatives à la tenue d'événements sur le domaine public (saison 2014, 8^e partie, A);

- B-3, o. 426, P-1, o. 387, 01-282, o. 140, P-12-2, o. 53 et P-12-2, o. 54 relatives à la tenue des festivals et des événements culturels sur le domaine public (saison 2014, 8^e partie C);

- C-4.1, o. 130 déterminant la direction de la rue de la Concorde entre la rue De Bleury et l'avenue Président-Kennedy de l'arrondissement de Ville-Marie

- 5984, o. 93 abrogeant l'ordonnance 5984, o. 75 exemptant le demandeur de l'obligation de fournir 3 unités de stationnement et accorder le remboursement du fonds de compensation déjà payé pour ces mêmes unités à l'arrière du 1703, rue Saint-Denis au montant total de 15 000 $;

et ce, en vertu des règlements concernant le bruit (R.R.V.M., c. B-3), la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), l'urbanisme (R.R.V.M., 01-282, article 560), la propreté et la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M. c. P-12.2) la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1) et les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).

Ces ordonnances entrent en vigueur à la date de la présente publication; ils peuvent être consultés aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 18 octobre 2014

Le Secrétaire d'arrondissement
M^e Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE
QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 939-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projets de résolution adoptés le 14 octobre 2014

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 septembre 2014, le conseil d'arrondissement a adopté le 14 octobre 2014, les seconds projets de résolution **CA14 240584, CA14 240585, CA14 240586, CA14 240587 et CA14 240588.**

Ces seconds projets de résolution contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que la résolution qui les contient soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (R.L.R.Q., c. E-2.2).

2. OBJET DES SECONDS PROJETS

En vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011)*, les résolutions :

a) CA14 240584 : autorisant les usages « salle de danse », « salle de réception » et « salle de spectacle » dans un bâtiment situé au 265, rue Saint-Jacques (Théâtre Saint-James), et ce, en dérogation notamment à l'article 130.1 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relativement aux dispositions d'atténuation du bruit, le bâtiment adjacent étant occupé à des fins résidentielles – pp 294 (dossier 1146347055);

b) CA14 240585 : autorisant une enseigne commerciale en saillie accessoire à l'établissement commercial situé au 1801, rue Ontario Est (Restaurant Chez Ma Grosse Truie Chérie), et ce, en dérogation notamment aux articles 475, 497 et 504 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relativement aux dispositions encadrant les enseignes – pp 295 (dossier 1145289003);

c) CA14 240586 : autorisant l'occupation, aux fins d'usage résidentiel, du rez-de-chaussée d'un bâtiment résidentiel et commercial de 3 étages, situé aux 1611-1613, rue Amherst, et ce, en dérogation notamment à l'article 228 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relativement à l'interdiction d'usages résidentiels au rez-de-chaussée dans les locaux adjacents à la voie publique - pp 296 (dossier 1146347069);

d) CA14 240587 : autorisant la démolition d'un bâtiment résidentiel de 2 étages, situé aux 1736-1738, rue De Champlain, ainsi que la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages sur le lot 1 567 348, et ce, en dérogation notamment aux articles 49 et 85 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatifs, entre autre, au taux d'implantation maximal et à la marge arrière minimale - pp 297 (dossier 1146347065);

e) CA14 240588 : autorisant l'occupation, aux fins de l'usage « musée », du tréfonds des lots 1 180 132 et 1 182 694, respectivement aux 335 et 99999, place D'Youville, notamment dans l'ancien collecteur William pour relier éventuellement divers pavillons muséaux, et ce, en dérogation notamment à l'article 134 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relativement aux usages prescrits - pp 298 (dossier 1146347070).

3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Une demande relative à une disposition ayant pour objet d'autoriser une dérogation aux normes énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

a) CA14 240584 – 265, rue Saint-Jacques (Théâtre Saint-James) :

- usages interdits lorsqu'ils sont adjacents à un bâtiment occupé à des fins résidentielles (art. 130.1 règl. 01-282);

b) CA14 240585 – 1801, rue Ontario Est (Restaurant Chez Ma Grosse Truie Chérie) :

- calcul de la superficie maximale d'une enseigne autorisée pour un établissement (art. 475 règl. 01-282).
- largeur maximale d'une enseigne en saillie ayant une projection de plus de 1 m par rapport au mur sur lequel elle est installée (art. 497 règl. 01-282).
- empiètement d'une enseigne au-dessus du domaine public (art. 504 règl. 01-282).

c) CA14 240586 – 1611-1613, rue Amherst :

- interdiction d'usages résidentiels au rez-de-chaussée dans les locaux adjacents à la voie publique (art. 228 règl. 01-282).

d CA14 240587 – 1736-1738, rue De Champlain :

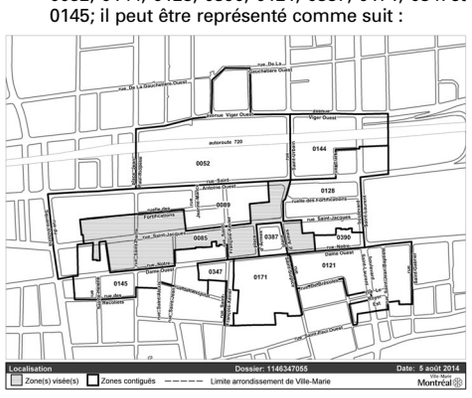
- taux d'implantation maximal (art. 49 règl. 01-282);
- marge arrière minimale (art. 85 règl. 01-282).

e) CA14 240588 – 335 et 99999, place D'Youville :

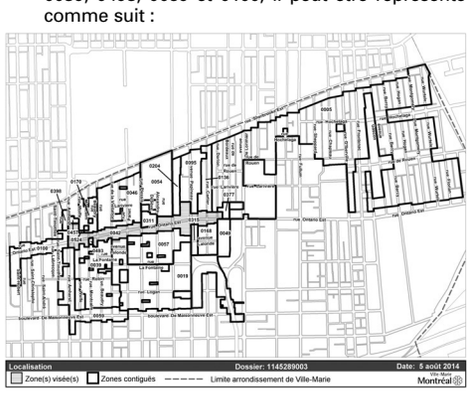
- usages prescrits (art. 134 règl. 01-282).

4. TERRITOIRES VISÉS

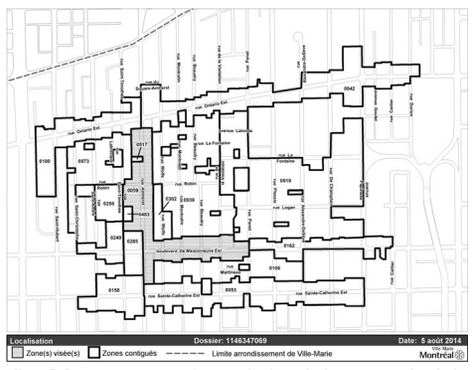
a) CA14 240584 - Le territoire visé est constitué de la zone visée **0085** et des zones contiguës 0089, 0052, 0144, 0128, 0390, 0121, 0387, 0171, 0347et 0145; il peut être représenté comme suit :



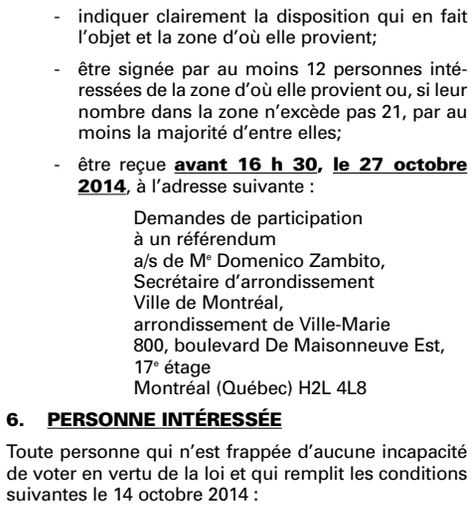
b) CA14 240585 - Le territoire visé est constitué de la zone visée **0042** et des zones contiguës 0524, 0457, 0398, 0170, 0046, 0311, 0054, 0204, 0095, 0136, 0005, 0377, 0049, 0168, 0315, 0019, 0057, 0039, 0493, 0059 et 0100; il peut être représenté comme suit :



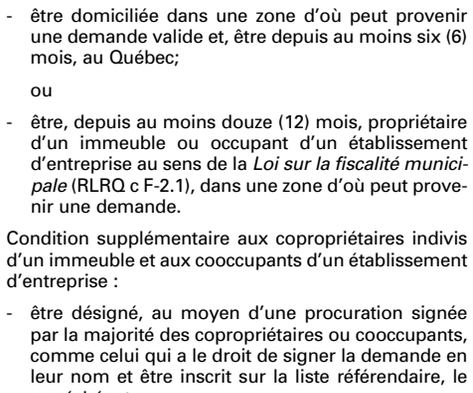
c) CA14 240586 - Le territoire visé est constitué de la zone visée **0059** et des zones contiguës 0042, 0039, 0019, 0302, 0162, 0106, 0053, 0158, 0285, 0249, 0258, 0483, 0073, 0517 et 0100; il peut être représenté comme suit :



d) CA14 240587 - Le territoire visé est constitué de la zone visée **0019** et des zones contiguës 0522, 0410, 0532, 0513, 0511, 0456, 0416, 0492, 0057, 0315, 0049, 0162, 0039, 0475, 0059 et 0042; il peut être représenté comme suit :



e) CA14 240588 - Le territoire visé est constitué de la zone visée **0211** et des zones contiguës 0320, 0074, 0065, 0007, 0433, 0112, 0323, 0255 et 0148; il peut être représenté comme suit :



5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue **avant 16 h 30, le 27 octobre 2014**, à l'adresse suivante :

Demandes de participation
à un référendum
a/s de Me Domenico Zambito,
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal,
arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est,
17e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes le 14 octobre 2014 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

et

- être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, être depuis au moins six (6) mois, au Québec;

ou

- être, depuis au moins douze (12) mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ c F-2.1), dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 14 octobre 2014, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Les personnes morales, les copropriétaires et cooccupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

7. ABSENCE DE DEMANDE

Ces seconds projets de résolution contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Les seconds projets de résolution peuvent être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 18 octobre 2014
Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Paragraphe 102(4))

Faillite
9223-9458 QUÉBEC INC. (SPA NATUREZA)
13 Rang Dion, St-Norbert d'Arthabaska (Québec) G0P 1B0

Date de la faillite : le 2 octobre 2014

Assemblée
23ième jour d'octobre 2014, à 10h00 au 1010, de la Gauchetière Ouest, Bureau 200, Montréal (Québec) H3B 2S1.

FAIT à Montréal, ce 18 octobre 2014.

LE GROUPE FULLER LANDAU INC., Syndic
Jean-François Audet, CPA, CA, CIRP
Administrateur désigné
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H3B 2S1
Tél. : (514) 908-4790 • Télec. : (514) 866-0247

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Règlement modifiant le Règlement sur les clôtures (CA-24-225)

(dossier 1146347085)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie et des arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Rosemont-La Petite-Patrie et du Sud-Ouest, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Ville-Marie, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a, lors de sa séance tenue le 14 octobre 2014, adopté le projet de règlement CA-24-227 intitulé Règlement modifiant le *Règlement sur les clôtures (CA-24-225)*.
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., chapitre A-19.1)*, ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 29 octobre 2014, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.
3. Ce projet de règlement vise à soustraire les clôtures de chantier des obligations liées aux matériaux qui doivent être utilisés pour leurs constructions.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
6. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 18 octobre 2014

Le Secrétaire d'arrondissent,
Me Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Règlement modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011)

(dossier 1146347052)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie et des arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Rosemont-La Petite-Patrie et du Sud-Ouest, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Ville-Marie, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a, lors de sa séance tenue le 14 octobre 2014, adopté le projet de règlement CA-24-226 intitulé *Règlement modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011).*
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., chapitre A-19.1),* ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 29 octobre 2014, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.
3. Ce projet de règlement vise, notamment, à :
   - introduire des nouvelles définitions afin d'alléger le texte et pour expliquer les nouveaux termes;
   - doter de nouvelles balises pour un meilleur encadrement des projets. Ces nouvelles balises prennent la forme d'un raffinement de la section « Critères d'évaluation » avec, notamment, l'introduction d'une notion de plus-value qu'un projet particulier doit comporter. Cette dernière modification fait en sorte que tout projet particulier devra désormais offrir une contrepartie aux dérogations accordées;
   - clarifier et préciser les critères d'évaluation selon les trois thèmes majeurs qui fondent les outils réglementaires d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie soit la qualité du domaine public, la qualité du paysage urbain et la qualité environnementale.
   - modifier à la hausse le montant des pénalités.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
6. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 18 octobre 2014

Le Secrétaire d'arrondissement,
Me Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Peter Pitsakis Partie Demanderesse C. **Panagiotis Komitas et Charalambos Komitas et 9252-7571 Québec Inc.** Partie Défenderesse NO: **500-17-081076-146 ANNONCE:** Le **30 octobre 2014 à 10h00**, au **359, de L'Ange-Gardien à l'Assomption**, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de Panagiotis Komitas et Charalambos Komitas et 9252-7571 Québec Inc. saisis en cette cause, consistant en: *12 tables noires avec contour en aluminium, 24 chaises noires avec pattes et appui-bras en aluminium, 12 tables brunes en bois, 43 chaises brunes en bois et siège en cuir, etc...* CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: (514) 350-9000 Marie-Pier Demers, huissier de justice

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Avis dans le journal:
C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Jonathan Servant, domicilié au 5-276, Bonnet, Repentigny, Québec, J5Z 4M5, le 29-03-2014, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Fléchère Bérubé, le 15-10-2014 devant Me Paméla Marinier à l'adresse ci-après, et ce, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au 207-3131, Boul. de la Concorde Est, Laval, Québec, H7E 4W4.
Donné ce 16-10-2014
par Fléchère BÉRUBÉ,
liquidatrice

Dans l'affaire de la faillite :
Avis est par les présentes que la faillite de : Restaurant Omakasé Inc. Situé au: 211, boul Brien, Repentigny Qc J6A 6M4 est survenue le 09-10-2014, et que l'assemblée des créanciers sera tenue le 29-10-2014 au bureau du syndic au: 110, boul Crémazie Ouest, bureau 1120, Montréal QC H2P 1B9 à 14:00.
Jean Fortin & Ass. Syndics Inc.
Tél. 450-442-3260
JeanFortin.com

Avis de demande de changement de nom
Prenez avis que Ielena Dostov dont l'adresse de domicile est le 8323 rue Réjane, LaSalle, Qc, H8N 3C3, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de David-Michaël DUVERGÉ en celui de David-Michaël DUVERGÉ-DIEUZIL.
Cet avis a été rempli et signé à Montréal, le 12 octobre 2014.
Ielena Dostov

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin de modifier les dispositions relatives au contingentement à l'intérieur des limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Montréal
(dossier 1146347060)

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 septembre 2014 le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance du 14 octobre 2014, le second projet de règlement CA-24-282.102 intitulé *Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* afin de modifier les dispositions relatives au contingentement à l'intérieur des limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Montréal.

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (R.L.R.Q., c. E-2.2).

2. OBJET DU SECOND PROJET

Ce second projet de règlement vise à modifier les dispositions relatives au contingentement des débits de boissons alcooliques des bâtiments ayant une superficie de plancher supérieure à 10 000 m^2 à l'intérieur des limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Montréal.

3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Une demande relative à une disposition ayant pour objet d'autoriser une dérogation aux normes énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

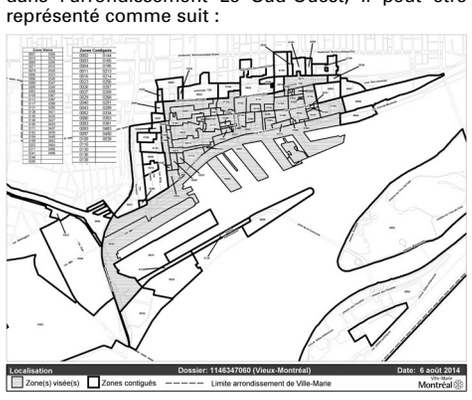
- article 1 ayant pour objet le remplacement du paragraphe 3° de l'article 273 par le suivant :

« 3° un bâtiment ayant une superficie de plancher supérieure à 10 000 m^2, situé à l'extérieur des limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Montréal ».

Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient la demande.

4. TERRITOIRES VISÉS

Le territoire visé est constitué des zones visées **0007, 0010, 0065, 0071, 0074, 0085, 0086, 0089, 0090, 0092, 0105, 0112, 0117, 0121, 0128, 0145, 0148, 0155, 0171, 0182, 0184, 0199, 0202, 0211, 0241, 0246, 0255, 0265, 0276, 0290, 0310, 0320, 0323, 0345, 0347, 0349, 0358, 0367, 0387, 0389, 0390, 0421, 0425, 0427, 0433, 0437, 0439, 0449, 0452, 0464, 0485 et 0498** et des zones contiguës 0002, 0003, 0011, 0016, 0023, 0026, 0027, 0029, 004, 0052, 008, 0083, 0093, 0097, 0109, 0116, 0130, 0135, 0139, 0144, 0165, 0195, 0213, 0214, 0256, 0257, 0259, 0268, 0291, 0299, 0334, 0353, 0381 et 0539 situées dans l'arrondissement de Ville-Marie, de même que des zones contiguës 0004, 0432, 0483 et 0490 situées dans l'arrondissement Le Sud-Ouest; il peut être représenté comme suit :



5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue **avant 16 h 30, le 27 octobre 2014**, à l'adresse suivante :

Demandes de participation à un référendum
a/s de Me Domenico Zambito, Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est, 17e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes le 14 octobre 2014 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

et

- être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, être depuis au moins six (6) mois, au Québec;

ou

- être, depuis au moins douze (12) mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ c F-2.1), dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 14 octobre 2014, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Les personnes morales, les copropriétaires et cooccupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

7. ABSENCE DE DEMANDE

Ce second projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Le second projet de règlement peut être consulté, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 18 octobre 2014
Me Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344**
Fax: **514-985-3340**
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel :
avisdev@ledevoir.com

allô Prof
Aide aux devoirs gratuite partout au Québec!
primaire ET secondaire
514 527-3726
1 888 776-4455
www.alloprof.qc.ca



LES PETITES ANNONCES

100 VISITES LIBRES | 100 VISITES LIBRES | 100 VISITES LIBRES | 100 VISITES LIBRES | 100 VISITES LIBRES

Les visites libres du week-end

Dimanche 14 h à 16 h

ÎLE-DES-SŒURS

100 André-Prévost #1805
Grand condominium de 957 p.c. au 18ième étage, plafond de 9 pieds, style loft avec une magnifique vue sur l'eau, l'île-des-Sœurs et le golf. Environnement de prestige, piste cyclable, nature à quelques minutes du Centre-Ville. Occupation rapide.
447 000 $ - Centris 18985415
Christian Lefebvre
514-618-9907
Courtier immobilier, Royal LePage Privilège

OUTREMONT

Au 2e étage d'un triplex de 29 pieds de façade en briques, très grand appartement lumineux de 1720 pi2 au cœur d'Outremont. Près de restaurants, commerces, services et transports des rues Bernard, Laurier, Van Horne et avenue du Parc, aussi du Collège Stanislas et de l'Université de Montréal. Appartement ayant besoin de rénovations.
525 000 $ - MLS 21602407
Esther Leblanc **514-220-2454**
Courtier immobilier agrée
www.estherleblanc.com

PLATEAU

3890, Av. du Parc-La Fontaine
Une splendeur ! Terrasse privée au toit !
Exceptionnel, 3e étage, luminosité abondante, entièrement rénové en 2013-2014, 2 càc, 2 sdb, pl. de bois, plafonds 9 pi, vue sur le parc La Fontaine, qualité de vie en tous points. Occ. immédiate.
659 000 $ - MLS 23335986
CLAUDETTE C. CHÉNIER **514-594-3476**
Courtier immobilier, RYL Tendance

PLATEAU – 11 CONDOS 3535 PAPINEAU

Super visite Libre
Immeuble Les Dauphins, face au Parc Lafontaine. Profitez de cette occasion unique de pouvoir visiter 11 CONDOS DE BON CHOIX DU STUDIO AU PENTHOUSE. Une liste vous sera remise à l'entrée.
LUCIE RICARD **514 386-9804**
Courtier immobilier agréé – RE/MAX Alliance, agence immobilière
*** **Résidente et spécialiste des Dauphins** ***

ROSEMONT - QUARTIER 54

5661 de Châteaubriand #319
3e étage. Superbe unité de coin. Plafond 9 pi. Lumineux, fenêtres sur 3 faces. 3 ch. à coucher, 2 s. de bain, garage, espace de rangement + vélos. Cuisine/salon/s. à manger aire ouverte. Climatisation. Balcon privé + terrasse commune sur le toit. 2 min. métro Rosemont, biblio, CPE, épicerie, restos, piste cyclable. Tous les électros haut de gamme inclus.
535 000 $ - MLS 28443172
Esther Leblanc **514-220-2454**
Courtier immobilier agrée
www.estherleblanc.com

VILLERAY

8042 Rue St-Denis, app. 306
Dans un immeuble de qualité construit en 2012 situé tout proche du métro Jarry, en plein cœur de Villeray, beau, calme et lumineux condo avec hauts plafonds, chaleureux plancher en bois franc, fenêtres oscillo-battantes en acier, comptoir de cuisine en quartz, insonorisation supérieure, terrasse privée de 200 p.c. avec vue panoramique. Le condo donne sur une rue paisible. **248 500 $**
Stéphane Costa **514-770-6620**
Courtier immobilier, Via Capitale Centre-Ville

WESTMOUNT

4895, Boul. De Maisonneuve Ouest
Les couleurs de la campagne au cœur de Westmount. Quand l'ordinaire ne suffit pas ! Recevez avec panache dans cette splendide maison de ville dans le quartier « Victoria Village ». Un jardin en pierre naturelle avec étang, une immense terrasse de 400 pieds carrés. Cette propriété qui n'a rien d'ordinaire dégage le bonheur facile ! Possibilité de 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 salles d'eau, sous-sol aménagé, garage.
MLS 25342875 prix demandé **1 350 000 $**
Chantale Bertrand
C 514.952.1853 | B 514.374.4000
Courtier immobilier résidentiel RE/MAX Alliance Inc., agence immobilière
chantale.bertrand@remax-quebec.com

POUR ANNONCER → 514.985.3454 petitesannonces@ledevoir.com

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

SOREL-TRACY (CENTRE-VILLE)
au pied de tous services.
Adj. au charme de la campagne.
Joli duplex (5 1/2 et 6 1/2) détaché.
Libre. Idéal pour proprio, coproprio ou locataires.
Stat et remise généreux. 179 000$
infos: www.publimaison.ca#eg684
514 495-4332 514 260-0449

125 HORS FRONTIÈRES

FRANCE - PUYCELSI
Maison à vendre,1hre de Toulouse dans village du 13e siècle. Belle demeure entièrement rénovée, 3 cac, mobilier, électros, vaisselle inclus.
160,000€
TÉL: 450-792-2337
jacqmain.laflamme@rimaskoutain.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M
Couple recherché, propriétaire occupant. Grand 6 1/2, 2 s.d.b. rénovées. Électros inclus.
Haut de duplex. 514 343-4679
http://photobucket.com/lacombe

DISCRIMINATION INTERDITE
La **Commission des droits de la personne du Québec** rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

OUTREMONT - ADJ.
7 1/2, haut de duplex (condo), détaché, réno. Près de UdeM, HEC, métro. Les entrées, foyer, 1 1/2 s/bain, grande terrasse arrière, pas d'animaux. Libre
2000 $ n/c. **514 737-2341**

VILLE MONT-ROYAL - 3 1/2
Disponible immédiatement.
Superbes logements rénovés, chauffés, spacieux, bois franc, chauffés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite.
(514) 738-5281

164 CONDOMINIUMS À LOUER

PLATEAU - CONDO
Face parc Lafontaine près Rachel.
Luxueux 4 1/2, 3 puits de lum.
3ème. Foyer, a/c. 2 balcons. Stat.
Libre. 1 715$ 514 653-1820

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

VAUDREUIL-DORION
Idéal pour travailleurs autonomes, à domicile. Rue Ranger à 35 min. de MTL. Secteur résidentiel, paisible, gr. terrain, 3 ch., 2 sdb, chauff. élect., stat. 3 voitures, repeint. LIBRE. 1 025 $
514-453-4638

169 QUÉBEC À LOUER

QUARTIER MONTCALM - 5 1/2
Gr. condo lumineux à louer de déc. à avril. Meublé équipé. Station. Près serv. 995$.
418-681-6390

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur, 2-3 pers. **514-489-5955**
appartement-montmartre.com

PARIS - STUDIO MEUBLÉ
Neuf, ensoleillé, calme.
Métro Père Lachaise.
6 nov. au 15 nov. : 600$
011 33 6 34 39 79 37
valentinihj@gmail.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819 658-1218

176 CHALETS À LOUER

SECTEUR ORFORD/EASTMAN
Maison de campagne chaleureuse à louer pour période des fêtes. 100 acres de terrain pour raquette et ski de fond - 15 minutes des pentes de ski alpin. Foyer, cuisine moderne, 5 chambres peut coucher 13 personnes, maison non-fumeur.
Du 14 décembre au 27 décembre : 2000 $ et du 28 décembre au 10 janvier : 2000 $.
TÉLÉPHONE : 514 824-6714 (ROBERT)

EASTMAN - TOUT ÉQUIPÉ - 2 ch
Poêle au bois, près services, ski.
Dispo. déc. à fév. 514-260-2124

303 ANTIQUITÉS

LAPOINTE & CHAMPAGNE
Appel aux consignations!
Nous achetons ou prenons vos oeuvres d'art en consignation pour nos ventes aux enchères.
lapointechampagne.com
514-527-1526

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. **514 914-2142**
1317, av. du Mont-Royal Est

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation.
514 775-8036

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

542 MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DE QUALITÉ
Service personalisé.
Laval (Aut 15 sud)
514 516-8935

301 ŒUVRES D'ART

VENTE D'ŒUVRES D'ART
ARTISTES DE RENOM :
Armata, Asselin, Bertonnesque, Castonguay, Cosgrove, Dufour, Roland Giguère, Lachapelle, Lewis, Paquin, René Richard, Seurat, Samuel Villeneuve, Wooley.
PRIX UNIQUE : 2000$ CH.
Avec chaque achat, obtenez un forfait hébergement d'une valeur égale Soit à La Baie des Chaleurs, Longueuil, Québec ou Lisbonne.
450 646-3614

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION LEBLOND et Fils
Si vous pouvez l'imaginer, nous pouvons le réaliser !
www.renovationleblond.com
514 377-5355

La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.
Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

301 ŒUVRES D'ART

COLLECTION Maria Chapdelaine De J.-P. Lemieux
10 tableaux encadrés
2 000$
819 243-5804



L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez **www.spcamontreal.com** ou téléphonez au **514.735.2711, poste 2237**.


ÉCOUVRIR LA CULTURE
POUR LE TEXTE ET LE CONTEXTE
LE DEVOIR

AVIS DE DÉCÈS

♦ INDEX DES DÉCÈS ♦

Côté, Guy-Jude
Culée, Francis
De Serres, Monique (Niquette)
Le Bel, Bernard
Tremblay, Jean

Anniversaire

Jasmin, Bernard



Côté, Guy-Jude
1942-2014

À Montréal, le 13 octobre 2014, est décédé Guy-Jude Côté, fils de feu Jean Côté et feu Cécile Boivin.

Il laisse dans le deuil son épouse Louise Andrée Michaud, sa fille Stéphanie (Ludovic), sa sœur Ginette (Gilles), ses frères Pierre et André (Ginette), ses neveux et nièces, sa belle-famille Michaud ainsi que de nombreux parents et amis.

Tel qu'il le souhaitait, il n'y aura pas de funérailles. À sa mémoire, vous êtes invités à faire un don à la Banque de cerveaux de la Fondation de l'Institut Douglas (www.fondationdouglas.qc.ca - 514 762-3003)

La famille tient à remercier le personnel du Centre Le Cardinal pour son dévouement pendant toutes ces années.

Coopérative Funéraire du Grand Montréal
514-303-4888



Culée, Francis

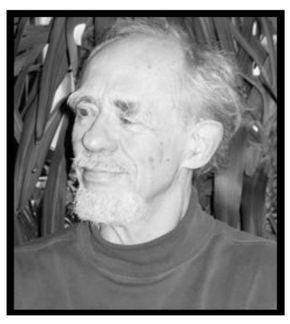
C'est avec une immense tristesse et profonde douleur que nous avons le regret d'annoncer le décès accidentel de Francis Culée, survenu le 9 octobre 2014, lors d'un court séjour en Belgique.

À l'âge de 64 ans, Francis laisse dans le deuil son épouse Marianne de Macar, ses trois enfants Alexia (Maxime Rochefort-Laframboise), Régis, Ève et sa petite-fille Melia, sa mère Madeleine, sa sœur Christine ainsi que de nombreux amis et collègues estimés.

Malgré la grande peine et le désarroi qui nous habitent tous, nous trouvons réconfort, en nous rappelant à quel point Francis était un homme qui se disait comblé par la vie et il était habité d'une paix intérieure unique et sans pareil. Sa joie de vivre et sa capacité à savourer chaque instant de la vie seront des thèmes abordés lors de la commémoration qui aura lieu en son honneur, **le vendredi 24 octobre 2014**, à Montréal.

La famille accueillera parents et amis à compter de 15h30. Un hommage, en sa mémoire, suivra à 17h, à L'Espace Canal du restaurant L'Ambroisie, 4020 St-Ambroise – Porte 140, Montréal, H4C 2C7.

Si vous le souhaitez, vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme *Fondation de lutte au décrochage scolaire de Montréal*, une cause qu'il avait tant à cœur. Voici le lien : http://fondationlds.ca Don à la mémoire de Monsieur Francis Culée.



Le Bel, Bernard
criminologue

Homme de cœur, généreux et aimant, fidèle à ses convictions profondes, pionnier des expertises criminologiques privées au Québec, Bernard Le Bel, criminologue reconnu pour son intégrité, s'est éteint le 4 octobre 2014 à 68 ans.

Il laisse dans la tristesse et le deuil ses amours Andrée, Pierre-Mathieu, Bernard-Renaud, Émile, Mia, Camille et Anaïs, sa chère sœur Hélène, son beau-frère Jean-Pierre et France, ainsi que ses tantes, cousines et cousins. Le pleurent aussi ses ami(e)s et ses protégé(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent nous parvenir à: criminob@netscape.net

Qu'il repose en paix!



DeSerres, Monique (Niquette)
1918-2014

À Montréal, le 14 octobre 2014, à l'âge de 96 ans, est décédée paisiblement et entourée des siens, Madame Niquette DeSerres, née Monique Préfontaine, épouse de feu Roger DeSerres.

Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants adorés Hélène, Francine, Louis (Anne-Michèle Flagothier), Marc (Céline Blanchet) et Suzanne, ses dix-sept petits-enfants et sept arrière-petits-enfants : Christian, Catherine, François, Dominique, Geneviève, Jean-Sébastien, Pierre-Olivier, Paul-Antoine, Philippe, Sarah, Charlotte, Frédéric, Alexandra, Florent, Bertrand, Héloïse et Mathilde, Simone, Maëlle, Henri, Margot, Virginie, Mallory, ses neveux Nicole et Robert Préfontaine, Richard Bienvenue, Roger (Paule Archambault) et Robert Lajoie et André Morin.

Maman et grand-maman aimante et attentive, elle a également été très impliquée dans les milieux culturels et communautaires montréalais, participant notamment à la création de Centraide du Grand-Montréal et siégeant au Conseil des arts de Montréal.

La famille recevra les condoléances vendredi le 17 octobre de 14h à 17h et de 19h à 21h et le samedi 18 octobre de 9h30 à 10h30 au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Réseau Dignité
4525, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal 514 342-8000
(stationnement intérieur gratuit)
www.dignitequebec.com

Les funérailles auront lieu le samedi 18 octobre à 11h en l'église Saint-Germain-d'Outremont, 28 avenue Vincent-d'Indy, Montréal (coin Vincent-d'Indy et Côte Sainte-Catherine).

Un grand merci à Denis Villeneuve et Gwen Manroop pour leur merveilleux soutien.

Au lieu de fleurs, des dons à sa mémoire pourront être faits à l'organisme de votre choix.



Tremblay, Jean
1945-2014

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Jean Tremblay aux premières lueurs de l'automne.

Nous sommes nombreux parents et ami(e)s, à être bouleversés par son départ. Résumer son parcours humain et professionnel tient du défi. Jean aura été un rêveur d'infinis, allant toujours au bout de ses talents, immenses, dans tout ce qu'il osait. Nous formulons le vœu qu'il ait trouvé la paix.

Parents et ami(e)s sont donc conviés à une rencontre qui aura lieu le 24 octobre prochain entre 17:00 et 21:30, au salon

Alfred Dallaire | MEMORIA
4231, boulevard Saint-Laurent
514 277 7778 | memoria.ca

au cours de laquelle nous lui rendrons hommage. Service de voiturier.

1er anniversaire



Bernard Jasmin
1924-2013

« Une année est passée depuis que je vous ai quittés. J'erre dans un flou éternel… J'ose espérer y rencontrer d'autres disparus qui m'étaient chers. Parfois, quand il y a un rayon de lumière, je crois apercevoir mes arrière-petits-enfants grandir. Adieu. »

Tu resteras à jamais dans notre mémoire, tes petits-enfants Antoine, Corinne, Amélie et Christophe et tes enfants Christine et François.

Merci à tous ceux qui se sont manifestés il y a un an.

Gratuit !
À la famille éprouvée : Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.
Demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememoriel.com
Le mémoriel

LES SPORTS

Lucic mis à l'amende pour ses écarts de conduite

La Ligue nationale de hockey a imposé une amende de 5000 $US à l'attaquant des Bruins de Boston Milan Lucic pour le geste obscène qu'il a fait jeudi vers la fin du match perdu 6-4 par les siens contre le Canadien de Montréal au Centre Bell.

Lucic s'est moqué de la foule en faisant un geste à caractère sexuel puis en faisant semblant de soulever la coupe Stanley en entrant au banc de punition.

Lucic n'était déjà pas très apprécié à Montréal depuis les dernières séries éliminatoires. À la suite de l'élimination des Bruins en 7 matchs face au CH au deuxième tour éliminatoire, Lucic aurait menacé de *«tuer»* Dale Weise et Alexei Emelin au cours de la traditionnelle poignée de main de fin de série.

Weise a été retranché du match de jeudi, mais le conflit Lucic-Emelin s'est poursuivi sur la patinoire. Le défenseur du Canadien a servi une solide mise en échec légale à Lucic au début de la rencontre.



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE
Milan Lucic

Lucic a cherché à se venger à un mauvais moment. À la 19e minute de la troisième période, alors que les Bruins, tirant de l'arrière 5-4, mettaient de la pression pour créer l'égalité, il a écrasé Emelin sur la bande et écopé d'une punition mineure sur le jeu. Après le but de Pierre-Alexandre Parenteau dans un filet désert, il a reçu une inconduite de match pour abus verbal à l'endroit de l'arbitre. Puis il a gonflé ses muscles à l'intention de la foule. Selon certains rapports, il aurait aussi fait un geste grossier à l'endroit des amateurs. Lucic a refusé de répondre aux questions des journalistes au terme de la soirée.

Décision saluée

Vendredi, l'entraîneur-chef du Canadien, Michel Therrien, a salué la décision de la LNH. *«Je n'ai pas vu le geste, mais j'en ai entendu parler,* a-t-il mentionné. *La ligue a fait ce qu'elle devait faire. Comme athlète professionnel, vous devez respecter les amateurs, respecter votre sport. Le respect et l'humilité sont très importants.»*

Therrien a indiqué que le Canadien ne tolérerait pas un écart de conduite semblable d'un de ses joueurs. *«Ce n'est jamais arrivé*, a-t-il fait remarquer, *et on ne souhaite pas que ça arrive. Si c'était le cas, nous aurions une bonne discussion avec le principal intéressé.»*

Le défenseur P.K. Subban a déploré le geste de Lucic, qu'il a dit n'avoir pas vu non plus. *«Peu importe que je l'aie vu ou pas, il y a 50 caméras dans l'amphithéâtre qui vont tout capter ce qui se passe,* a-t-il déclaré. *Nous, les joueurs, sommes responsables de nos actions. Nous devons être conscients de nos agissements parce qu'ils révèlent notre véritable personnalité et aussi parce qu'ils peuvent entacher l'organisation sportive que nous représentons.»*

La Presse canadienne

Les étoiles à Nashville en 2016

Nashville — Le match des étoiles de la Ligue nationale de hockey sera présenté au Bridgestone Arena de Nashville les 30 et 31 janvier 2016, a annoncé le commissaire Gary Bettman en conférence de presse vendredi matin. L'annonce a été faite en compagnie du maire de Nashville, Karl Dean, ainsi que du président des Predators, Tom Cigarran. C'est la première fois que la classique de mi-saison de la LNH sera présentée à Nashville, où a été organisée la séance de repêchage amateur du circuit Bettman en 2003. Les détails sur les festivités entourant le match des étoiles de la LNH en 2016, ainsi que sur le prix des billets pour y assister, seront révélés plus tard. Les Blue Jackets et la ville de Columbus seront les organisateurs du match des étoiles en 2015.

La Presse canadienne

FOOTBALL – NFL

Peyton Manning ne songe pas au record

BARRY WILNER

Les 49ers de San Francisco et les Broncos de Denver s'affronteront dimanche pour la première fois depuis leur duel présenté à Londres il y a près de quatre ans, à l'époque où ces deux clubs ne formaient pas des puissances de la Ligue nationale de football. Maintenant, il s'agit peut-être d'un aperçu du prochain Super Bowl.

Le quart-arrière étoile des Broncos Peyton Manning n'a besoin que de trois passes de touché pour surpasser la marque de 508 en carrière dans la NFL détenue par Brett Favre. En moyenne, il en réussit trois par match cette saison.

Mais Manning a déclaré qu'il voulait seulement que son équipe ait marqué plus de points que les 49ers lorsqu'ils quitteront le Sports Authority Field at Mile High de Denver dimanche soir. *«C'est là-dessus que je me concentre, sur ce que je dois faire pour qu'on l'emporte»*, a-t-il mentionné.

Il a ajouté qu'il ne détesterait pas voir le porteur de ballon Ronnie Hillman inscrire quatre



KATHY WILLENS ASSOCIATED PRESS

touchés au sol contre les 49ers. Cela serait cependant étonnant puisque les Broncos n'ont marqué que deux touchés par la course cette saison, contre 15 par la voie des airs pour Manning.

Les 49ers ont entamé la saison avec une fiche de 1-2, mais ils ont retrouvé leur aplomb récemment. Ils sont conscients de la lourdeur de la tâche qui les attend.

«Dès que Manning saute sur le terrain, il est dominant. Ça en dit beaucoup sur le joueur qu'il est et qu'il continuera d'être, a souligné l'entraîneur-chef des 49ers, Jim Harbaugh. *Il continue sans arrêt, sans jamais connaître de baisse de régime. Dominant. Dominant avec un D majuscule.»*

Associated Press

C'EST DU SPORT !

Ça va pas la tête



Dans la grande encyclopédie de toutes choses, à l'entrée «dur de comprenure», on retrouve depuis quelque temps déjà un logo de la Ligue nationale de football pour son œuvre générale consistant à attendre à la dernière minute, et même après, pour agir à propos d'un sujet potentiellement embarrassant ou explosif ou les deux. On l'a vu dans l'affaire Ray Rice, la vraie sanction n'est venue que lorsqu'il est devenu impossible de nier l'indéniable quand une vidéo du sympathique porteur de ballon des Ravens de Baltimore knock-outant d'une solide gauche sa fiancée dans un ascenseur d'un casino d'Atlantic City a été diffusée par le site TMZ. Ce qui montre plus que jamais, si on en doutait encore, que l'important ne consiste pas à le sawoir, mais à le woir.

Cette histoire, celle d'Adrian Peterson et de quelques autres d'un acabit similaire ont au moins présenté l'avantage, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour la NFL de reléguer à l'arrière-plan l'autre patate chaude, pour reprendre l'expression chère au poète cuistot, qui lui brûle les doigts, le dossier des commotions cérébrales, ces dommages collatéraux dont le commissaire Roger Goodell et bien de ses confrères en football voudraient tant qu'ils s'en aillent au diable et qu'on puisse continuer de se rentrer dedans à qui mieux mieux chaque dimanche sans qu'on n'ait plus jamais à entendre parler d'encéphalopathie traumatique chronique et de pertes de mémoire et de troubles du comportement et de démence et de suicide et autres cochonneries semblables.

Mais chassez le naturel, vous verrez qu'il ne tardera pas à revenir au bungalow, où il peut s'asseoir tranquillement avec une petite froide et un bol de croustilles devant sa HD et avoir une excellente raison de ne pas poser ses châssis doubles alors que la saison hiémale pointe son vilain museau. Aussi, s'il y a eu des améliorations dans le traitement que l'on fait des blessures à la tête, il appert qu'on en trouve encore pour ne pas trop avoir l'air de savoir de quoi il retourne au juste.

Offrons ainsi le porte-voix à Marvin Lewis, l'entraîneur-chef des Bengals de Cincinnati. Dimanche, Lewis a été interrogé à propos de son secondeur Vontaze Burfict — vous avez bien lu, il s'appelle Vontaze Burfict — un joueur qui a tendance à se blesser souvent en raison de l'intensité de son jeu. (*«La moitié du temps, il se knock-oute lui-même»*, a commenté l'ailier rapproché des Panthers de la Caroline Greg Olsen. Vendredi, Burfict a écopé d'une amende de 25 000 $ pour avoir tordu une cheville de deux joueurs des Panthers, Olsen et le quart-arrière Cam Newton, alors que le jeu était terminé.) Le mois dernier, Burfict a subi une commotion cérébrale qui l'a forcé à rater deux matchs sur trois semaines, et Lewis n'a pas semblé apprécier.

«Pendant longtemps, j'ai entraîné des défensives et des secondeurs et [l'absence d'un joueur due à] *une commotion cérébrale ne durait pas autant. Maintenant, à cause des médias, on dirait que les joueurs s'absentent plus longtemps. On consacre beaucoup d'attention à ça. Je ne sais pas pourquoi c'est plus long.»*

Ajoutez à cela que Ron Rivera, l'entraîneur des Panthers, a parlé d'un «léger mal de tête» dans le cas de son ailier Kelvin Benjamin, lui aussi diagnostiqué d'une commotion cérébrale, et vous constatez que la comprenure relève parfois d'un très long processus.

LES PETITES ANNONCES

DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS
petitesannonces@ledevoir.com
514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

UN BIJOU À KNOWLTON LAC BROME



Excellent design, construction, décor et localisation. Une résidence digne de votre style de vie. 3 acres, piscine au sel, belle vue, chambre principale au rdc, plus 3 chambres pour la famille/invités, beau plan ouvert, cuisine superbe, garage double et beaucoup plus. **789 000 $**

LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.ca
Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Action, Agence Immobilière

LA MALBAIE



Face au majestueux fleuve St-Laurent, cette somptueuse propriété offre à ses occupants, luxe, confort et commodités dont 4 suites avec salle de bains privée et walk-in, bibliothèque, mezzanine, terrasses, espaces fragmentés…Et la nuit tombée, elle s'ouvre sur le plaisir de dominer toute une région.

LOUISE BÉDARD
Courtier immobilier agréé
418 692.2908
LES IMMEUBLES CHARLEVOIX AGENCE IMMOBILIÈRE
www.imcha.com/louise.bedard
P35151.1018



LA VILLA BREAKEY
STE-HÉLÈNE DE BREAKEYVILLE
Domaine de 62 000 p.c. avec vue sur rivière Chaudière. Près piste cyclable, golf, spa et auberge. 20 min c.-v. de Québec, 25 min. aéroport, 2h30 de Mtl. Aire habitable de 3211 p.c. Joyau de ce lieu historique. 14 pièces au goût du jour. Idéal pour le repos et pour les affaires.
418 832-8737
P35100.1011



SILLERY, QUÉBEC
Idéalement situé dans un des plus beaux quartiers de Québec. Construction 2012. Jumelé contemporain. Finition haut de gamme. Entièrement aménagé, 3 cc + 2 sdb, solarium, foyer, garage. À pied Université Laval et Av. Maguire. **558 500$**
418-580-6430
Duproprio.com # 518971
P34972.913



MAURICIE - BORD DE L'EAU.COM #1724



Berge de 450 ' plain-pied surélevé de 44 X 32 (2006) - Domaine très exclusif et sécurisé (barrière élect. à l'entrée) de **17.6 acres** aménagé en véritable parc. 377 500 $. On y accède sur rendez-vous.
R.D. CÉRÉ, 514-894-3070
Courtier immobilier, groupe Sutton Actuel
P34204.923

LES PETITES ANNONCES

DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE



44 Maplewood – 1 488 000 $

CLASSIQUE, CONTEMPORAIN



2 GARAGES + STAT'S.

PRÈS PARC OUTREMONT

OUTREMONT

250 Bloomfield – 1 989 000 $

Grand cottage alliant classe, beauté et style, au cœur d'Outremont, entre Laurier et parc Outremont. 12 pièces dont 4 chambres et 3 ½ s/bains. Spa extérieur hiver/été. Terrain 6 402 p.c., côté soleil. 2 garages, 4 stationnements.

MLS # 985 2326

TRÈS BON ÉTAT



GARAGE + 2 STAT.

PRÈS MÉTRO

CÔTE-DES-NEIGES

3865 Édouard-Montpetit – 859 000 $

Cottage familial avec grand jardin (7 131 p.c.), 4 chambres, bureau au RDC et immense s/familiale au s/sol. Très bon état. Tout est accessible à pied : métro, hôpitaux, écoles, magasins, services. Garage, 2 stat. ext.

MLS # 107 257 51

RAVISSANT JARDIN



RÉNOVÉ QUALITÉ

FACE PARC OUTREMONT

OUTREMONT

70 ELMWOOD – 1 649 000 $

Cottage magnifiquement rénové. Emplacement privilégié face au parc Outremont et près de Bernard. 9 pièces dont 4+1 chambres, 3 s/bains. S/familiale. Jardin paysager.

MLS # 196 291 24

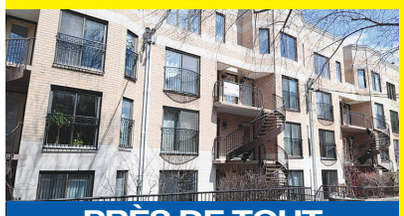


CHARLOTTE MICHAUD
cmichaud@sutton.com
514.894.0866
10h à 22h
courtier immobilier

26 ANS à être heureuse de vous servir

www.charlottemichaud.com
groupe sutton-immobilia inc.
agence immobilière 514.272.1010

PRÈS LAURIER



CONTEMPORAIN

PRÈS DE TOUT

OUTREMONT adj.

5135 Jeanne-Mance – 379 000 $

Condo dans très bel immeuble très bien entretenu et géré, à 2 pas de Laurier, magasins, services et transports. Jardin urbain en façade. Fonds de prévoyance important. Planchers de chêne. 2 chambres.

MLS # 121 334 13

PRÈS STE-JUSTINE



GARAGE + STAT.

RÉNOVATION SUPÉRIEURE

OUTREMONT adj.

2620 Côte-Ste-Catherine – 564 000 $

Très beau haut duplex près HEC, Ste-Justine, etc. Rénové de qualité, au goût du jour. Aspect classique conservé. Entrée privée, balcon et grande terrasse. Très clair, 7 pièces dont 3 chambres. Garage, stationnement extérieur.

MLS # 185 893 64

PRÈS MÉTRO



RÉNOVÉ

TRÈS CLAIR

OUTREMONT

1620 Van Horne – 339 000 $

Le plus beau de sa catégorie, ravissant condo à l'étage supérieur, rénové au goût du jour. Très clair. Planchers de chêne,2 chambres. 5 électros, cuisinière au gaz. Balcon dans les arbres.

MLS # 269 079 13



STATIONNEMENT

MEUBLÉ DESIGN

OUTREMONT

850 de L'Épée – 2 950 $ / mois

2e étage insonorisé, climatisé, contemporain, luxueux ! Mobilier design, grand confort. Construction récente, très clair, balcon et grande terrasse. 2 chambres, 2 s/bains. Stationnement.

MLS # 235 292 50

PLATEAU

VISITE LIBRE
Dimanche 19 oct. 14h à 16h



3890, Av. du Parc-La Fontaine

Une splendeur ! Terrasse privée au toit ! Exceptionnel, 3e étage, luminosité abondante, entièrement rénové en 2013-2014, 2 càc, 2 sdb, pl. de bois, plafonds 9 pi, vue sur le parc La Fontaine, qualité de vie en tous points. Occ. immédiate. **659 000 $ - MLS 23335986**

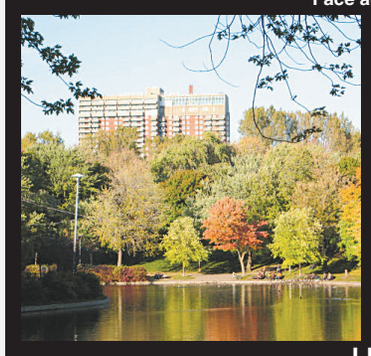


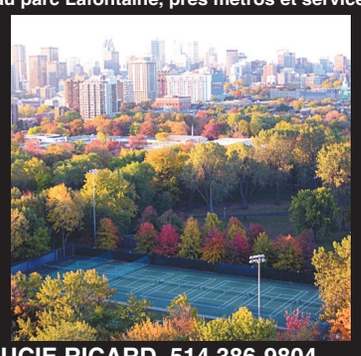
CLAUDETTE C. CHÉNIER
514-594-3476
Courtier immobilier, RYL Tendance

P35104.1018

SUPER VISITE LIBRE DIMANCHE 19 OCTOBRE 14H À 16H

LE PLUS BEL EMPLACEMENT ET LA PLUS BELLE VUE DE MONTRÉAL!!!
Face au parc Lafontaine, près métros et services





PLATEAU – 11 CONDOS
3535 PAPINEAU
IMMEUBLE LES DAUPHINS, FACE AU PARC LAFONTAINE
PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE DE POUVOIR VISITER

11 CONDOS DE BON CHOIX DU STUDIO AU PENTHOUSE

Une liste vous sera remise à l'entrée.

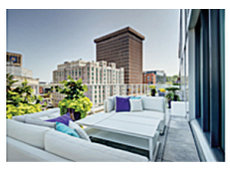
LUCIE RICARD 514 386-9804
Courtier agréé – Re/Max Alliance, agence immobilière
*** Résidente et spécialiste des Dauphins ***

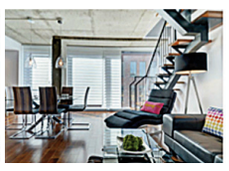


LOCATION TOURISTIQUE ET CORPORATIVE

LE 760 HONORÉ-MERCIER

Lofts, 1, 2 ou 3 chambres
Réservez dès maintenant pour votre séjour de 2 jours et plus
1 886 349-2116
imcha.com/le760





RABAIS DE 25%
DU 16 OCTOBRE AU 20 DÉCEMBRE SUR TOUTES LES LOCATIONS À COURT TERME.

Pour vos transactions immobilières

LOUISE BÉDARD
Courtier immobilier agréé
418 692.2908

LES IMMEUBLES CHARLEVOIX
AGENCE IMMOBILIÈRE

www.imcha.com/louise.bedard

OUTREMONT

VISITE LIBRE DIMANCHE 19 OCTOBRE 14H À 16H



630 rue Bloomfield

Au 2e étage d'un triplex de 29 pieds de façade en briques, très grand appartement lumineux de 1720 pi2 au cœur d'Outremont. Près de restaurants, commerces, services et transports des rues Bernard, Laurier, Van Horne et avenue du Parc, aussi du Collège Stanislas et de l'Université de Montréal. Appartement ayant besoin de rénovations. **525 000 $ - MLS 21602407**

ROSEMONT - QUARTIER 54

VISITE LIBRE DIMANCHE 19 OCTOBRE 14H À 16H



5661 de Châteaubriand #319

3e étage. Superbe unité de coin. Plafond 9 pi. Lumineux, fenêtres sur 3 faces. 3 ch. à coucher, 2 s. de bain, garage, espace de rangement + vélos. Cuisine/salon/s. à manger aire ouverte. Climatisation. Balcon privé + terrasse commune sur le toit. 2 min. métro Rosemont, biblio, CPE, épicerie, restos, piste cyclable. Tous les électros haut de gamme inclus. **535 000 $ - MLS 28443172**

ESTHER LEBLANC
Courtier immobilier agréé
514-220-2454
www.estherleblanc.com

P35117.1018

ÎLE-DES-SŒURS



VISITE LIBRE
Dimanche 19 octobre
14h à 16h



100 André-Prévost #1805

Grand condominium de 957 p.c. au 18ième étage, plafond de 9 pieds, 1 chambre, style loft, magnifique vue sur l'eau, l'Île-des-Sœurs et le golf. Environnement de prestige, piste cyclable, nature à quelques minutes du Centre-Ville. Occupation rapide. 447 000 $ - Centris 18985415



CHRISTIAN LEFEBVRE
514-618-9907
Courtier immobilier Royal LePage Privilège

ROYAL LEPAGE

P35118.1018

ROSEMONT / LA PETITE PATRIE



CONDO, PRIX RÉVISÉ : 359 000 $

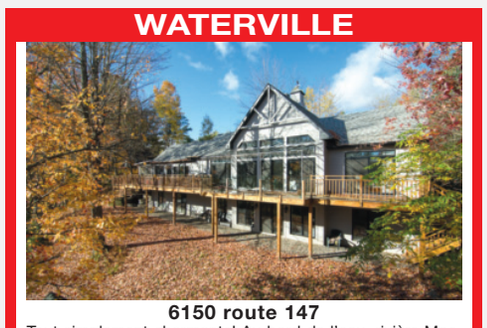
Super Condo lumineux de plus de 950 p.c., au 3e étage, avec fenêtres écoénergétiques, 2 ch., cuisine refaite en 2010, plancher en merisier teint écologique, grande terrasse, balcon avant et stationnement, à 10 min. à pied des métros Fabre et Iberville. Accès direct aux universités et au centre-ville par le métro. **367 000 $ - MLS : 18022837**



GASTON LAMBERT
514-239-2069
Coutier immobilier, Groupe Sutton – Immobilia inc.
www.gastonlambert.com

P34854.920

WATERVILLE



6150 route 147

Tout simplement charmante! Au bord de l'eau, rivière Moe. Magnifique résidence bigénération ou locative sur un site fabuleux! Terrain de 66 876 pi². SIA 21499562

JEAN-FRANÇOIS BÉRUBÉ
819-820-8363
Courtier immobilier agréé, Royal Lepage Évolution
www.EquipeBerube.com

P35105.1018

GRANDE-VALLÉE





Magnifique maison de 3 chambres. Construction qualité supérieure situé en montagne avec vue spectaculaire sur le St-Laurent, le village de Grande-Vallée et son port de pêche. Couchers de soleil à couper le souffle. Autre bâtiment 48 X 40 avec 3 garages, toilette, lav./séc.+ logement à l'arrière avec salon, cuisine, s/bains et grande chambre. **369 000 $ - MLS : 22953351**



NICOLE ENGLISH
514-704-3449
nenglish@royallepage.ca

ROYAL LEPAGE 100 ANS DEPUIS 1913

P35112.1018



Les couleurs de la campagne au cœur de Westmount
Quand l'ordinaire ne suffit pas !

Recevez avec panache dans cette splendide maison de ville dans le quartier «Victoria Village». Un jardin en pierre naturelle avec étang, une immense terrasse de 400 pieds carrés. Cette propriété qui n'a rien d'ordinaire dégage le bonheur facile ! Possibilité de 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 salles d'eau, sous-sol aménagé, garage. **MLS 25342875 prix demandé 1 350 000$.**

CHANTALE BERTRAND, Courtier immobilier résidentiel
C 514.952.1853 B 514.374.4000 chantale.bertrand@remax-quebec.com
RE/MAX Alliance Inc., agence immobilière

VISITE LIBRE
Dimanche 18 oct. 14h à 16h

